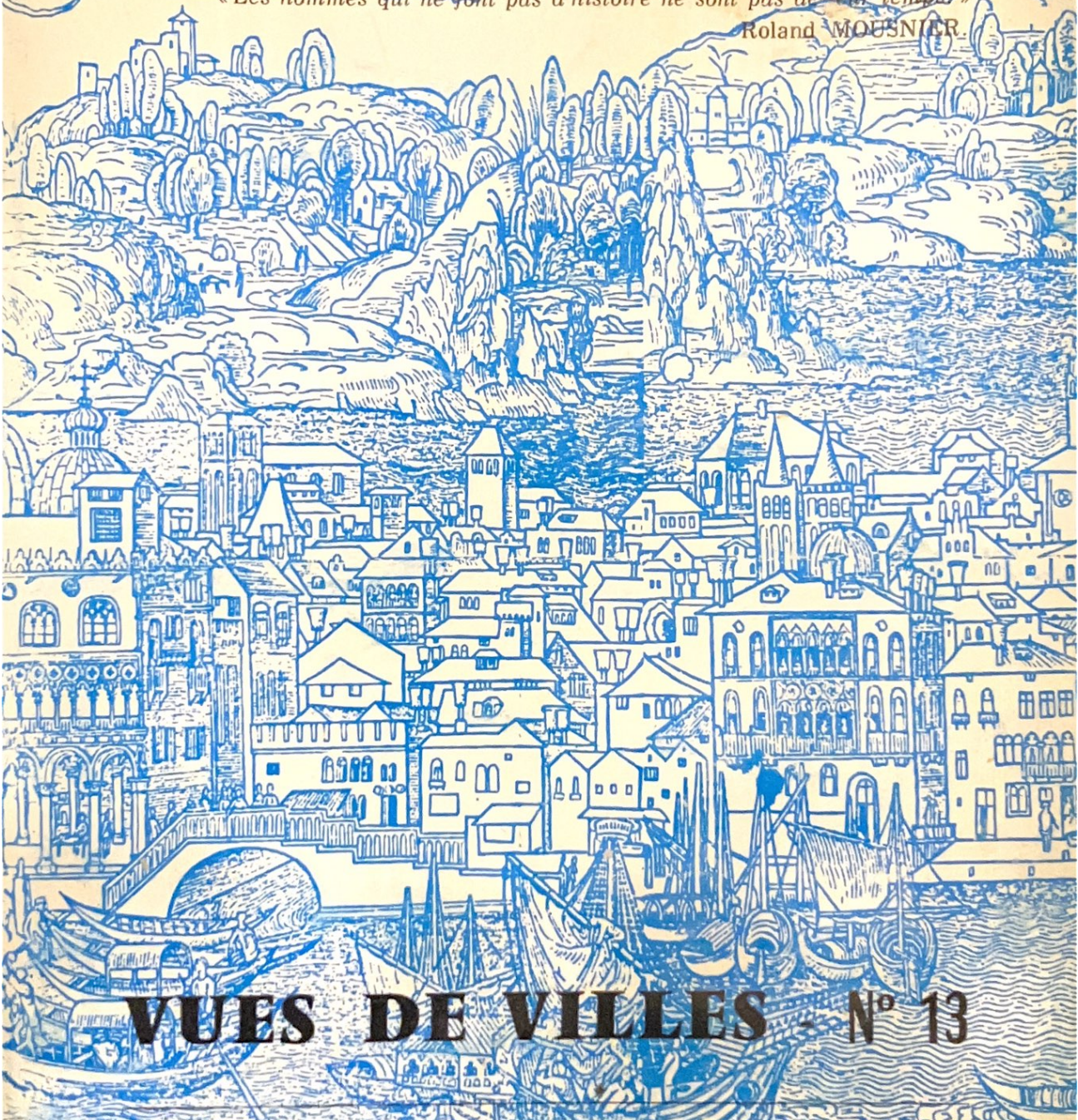


L'ÉMOI DE L'HISTORICAL

« Les hommes qui ne font pas d'histoire ne sont pas de leur temps »

Roland MOUSNIER.



VUES DE VILLES - N° 13

BULLETIN DE L'ASSOCIATION HISTORIQUE DES ÉLÈVES
DU LYCÉE HENRI IV

Subventionnée par la Direction des Archives de France
(Ministère de la Culture)
et la Ville de Paris

L'ÉMOI DE L'HISTOIRE

Revue semestrielle

éditée par l'Association historique des élèves du lycée Henri IV,
subventionnée par la Direction des Archives de France (Ministère
de la Culture) et par la Ville de Paris (loi 1901).

Siège social : 12, rue des Eaux - 75016 PARIS - Tél. 42 24 41 42

Président d'honneur : Georges DETHAN, conservateur en chef
honoraire des Archives des Affaires étrangères.

Président : Edouard BOUYÉ, élève de l'Ecole nationale des
chartes.

Vice-présidente : Tifenn de la Godelinays, élève en classe prépa-
ratoire de Chartes au lycée Henri IV.

Vice-président : Emmanuel ROUSSEAU, élève de l'Ecole natio-
nale des chartes.

Secrétaire général : Pierre CAROUGE, élève en classe prépara-
toire de Chartes au lycée Henri IV.

Secrétaire adjointe : Julie MARTIN, étudiante à l'Université de
Paris-IV.

Trésorier : Joël HUTHWOHL, élève à l'Ecole nationale des
chartes.

Responsable de la publicité et de la diffusion :
Marie de LAGARDE, élève de l'Ecole nationale des chartes.

COMITE DE REDACTION :

Directeurs de la publication :

Edouard BOUYÉ ;

Arnaud de MAUREPAS, chargé de recherches au Comité d'his-
toire du Ministère des Finances.

Rédacteurs :

Tifenn de la GODELINAIS ;

Marie de LAGARDE ;

Emmanuel ROUSSEAU.

Couverture : *Vue de Venise* dessinée en 1486 par le peintre
Erhard d'Utrecht, et gravée dans la *Peregrinatio in terram
sanctam*, de Bernhard von Breydenbach (Mayence : Erhard
Reuwich, 11 février 1486).

© Ass. historique des élèves du lycée Henri IV.

Imprimerie Bené, 12 c, rue Pradier - 30000 Nimes.

S O M M A I R E

VUES DE VILLES

Editorial, par Edouard Bouyé	3
I — URBANISME ET ASSAINISSEMENT	
La cité hispano-américaine, le rêve d'un ordre, par Fernando de Teran	5
L'assainissement de la Ville de Paris, par Eric Gaume	17
II — HABITANTS ET VOYAGEURS	
Prague vue par des voyageurs français à l'époque des Lumières, par Maria Grecenkova	31
Villes de garnison à la Belle Epoque : Mémoires d'un officier de cavalerie, par Edouard Bouyé	49
Les gens du voyage à Paris : Entretien avec Sampion Bouglione, directeur du Cirque d'Hiver	57
Les cahiers de Louis Paillot, percepteur à Rozoy- sur-Serre, petite ville occupée pendant la Guerre de 14, par Edouard Bouyé	65
III — CENTRE ET PERIPHERIE	
Aux portes de la ville, le lotissement, par Daniel Le Couédic	76
Le Forum des Halles : un non-lieu dans la ville, entretien avec Pierre-François Large	88

EDITORIAL

par Edouard BOUYÉ

Après quelques mois d'absence, nous retrouvons l'Emoi de l'Histoire, désormais d'une périodicité semestrielle, ce qui lui permet de paraître de façon plus régulière... Malgré le soutien des Archives et de la Ville de Paris, que je tiens ici à remercier pour l'intérêt qu'elles portent à notre entreprise, la modicité de nos ressources ne nous permet pas de faire plus ; mais des numéros spéciaux ne sont pas exclus !

Tout en maintenant la diversité qui nous est chère — diversité dans les sujets, les auteurs, les formes des articles —, nous articulons les points de vue autour de trois thèmes.

Etonnantes concentrations d'hommes, les cités, neuves ou vieilles, requièrent une organisation : soit qu'un plan bien établi et pensé préside à leur construction, comme pour les villes hispano-américaines, soit que des réformateurs entreprennent une bonne fois pour toutes de remédier à un problème, ancien et délicat, celui des ordures à Paris.

Pas de ville sans hommes ; mais la particularité des habitants qui apparaissent ici, c'est qu'ils sont aussi voyageurs, et inversement : ne sont-ils pas citoyens de l'Europe des Lumières, ces voyageurs, artistes et philosophes, qui se rendent à Prague ? De passage également, ces officiers qui déménagent sans cesse d'une ville de garnison à l'autre ; et que dire de la famille

Bouglione, voyageuse sédentarisée, mais dont certains membres sont plus souvent dans une caravane que dans un appartement ? Et, pour finir, ce sont des habitants pour le moins instables que ces Allemands, quoiqu'ils tirent du pays conquis tout ce qu'il est possible d'y prendre. Au total, on voit s'esquisser une catégorie un peu particulière, celle des habitants-voyageurs.

La classique opposition entre le centre et la périphérie de la ville, commune à la ville ancienne et moderne, est désormais nuancée, nous en donnons deux exemples : « le lotissement, aux portes de la ville », acquiert pourtant, non sans contestation, le statut de ville ; quant au Forum des Halles, il est un trou dans le tissu urbain, un « non-lieu », une non-ville « dans la ville ».

Nous espérons que la variété de ces éclairages sera une ouverture, et que rats des villes comme rats des champs — sans oublier les agrégatifs d'histoire — y trouveront leur compte.*

* A ce propos, voyez donc dans la dernière livraison d'*Historiens et Géographes*, intitulé *La France au XIX^e siècle* (n° 338, déc. 1992), deux articles particulièrement intéressants de A. Faure et de F. Bourillon.

I - URBANISME ET ASSAINISSEMENT

LA CITE HISPANO-AMERICAINE, LE REVE D'UN ORDRE

par Fernando de TERAN *

Jamais dans l'histoire du monde, un peuple, une nation ou un empire n'ont mené à bien une œuvre de création de villes comparable à celle réalisée par l'Espagne en Amérique. A partir de 1492, « un continent a été rempli de villes tracées de façon réticulaire, selon une conception qui n'a pas d'équivalent dans la métropole ».

La répétition de cette forme de tracé urbain claire et géométrique, contrastant avec l'apparence touffue des cités espagnoles, est un fait tout aussi important que l'ampleur et l'étendue du mouvement de fondation de villes. En effet, cela a conditionné dans une grande mesure la physionomie urbaine de l'ensemble du continent, caractérisée par l'ordre et la rationalité de son organisation première.

On sait, à ce propos, que les habitants de cette forme de réalité urbaine, créée par l'Espagne en Amérique, éprouvent une certaine difficulté à s'orienter dans une ville européenne. Un auteur chilien a parfaitement décrit ce phénomène dans des pages faisant désormais référence : il montre comment l'agencement géométrique de l'espace urbain du quadrillage espagnol fait partie intégrante de sa propre identité américaine. On

* Architecte, Commissaire de l'exposition « La cité hispano-américaine, le rêve d'un ordre », qui s'est tenue du 26 mai au 30 juin 1992 à l'Institut Cervantès (Paris).

peut en déduire que cette réalité urbaine est aujourd'hui la trace matérielle tangible d'une partie (et seulement d'une partie) de ce « rêve d'ordre » que la vieille nation européenne entreprit de réaliser au contact du nouveau monde.

L'ensemble du processus de colonisation espagnole de l'Amérique s'est appuyé sur un mécanisme préalable ou simultané d'occupation du territoire, dans lequel les villes ont joué un rôle fondamental, en tant que centres stratégiques permanentes pour la défense, l'administration, la propagation de la culture, l'exploitation des ressources et la progression de la conquête. Les études historiques font état de centaines, voire de milliers de fondations de cités, depuis la Patagonie jusqu'à la Californie. Certaines ont prospéré et d'autres ont péri ; les unes sont devenues de grandes villes et les autres sont restées à l'état de petites agglomérations.

Il faut mettre l'accent sur le cadre géographique d'accueil que les Espagnols ont trouvé à leur arrivée en Amérique, montrer la façon dont se présentaient les territoires où l'œuvre d'urbanisation allait se développer et où les nouvelles villes allaient naître et s'implanter : leur diversité extrême — des forêts tropicales à la puna andine — ; leurs dimensions saisissantes ; l'exotisme de la végétation et des autochtones — dont témoigne le ton admiratif et étonné des chroniques, ainsi que les beaux dessins accompagnant les cartes et plans de l'époque. Il s'agit aussi de voir la façon dont se manifestait l'action de l'homme sur ces territoires et, en particulier, les différents types d'établissements humains et d'agglomérations existant avant que ne se manifestent les premiers effets des transformations opérées par les « conquistadores ». Car les grandes cultures autochtones, qui avaient acquis une maturité politique et économique bien avant l'arrivée des Espagnols, avaient déjà fourni des preuves de leur capacité d'organisation de l'espace ; ainsi en témoignent leurs agglomérations, qui seront parfois partiellement utilisées par les Espagnols, mais aussi leurs impressionnants ensembles monumentaux, qui resteront, dans leur majo-

rité, en marge du processus d'urbanisation, et deviendront de simples vestiges, sans continuité historique, face au choc produit par l'irruption de puissants facteurs exogènes.

Tout au long du processus d'occupation du territoire par les colonisateurs, une partie importante des cités fondées par les Espagnols l'ont été directement à partir des installations indigènes existantes. Très souvent, en effet, l'emplacement des nouvelles villes s'est conformé à une organisation séculaire préalable, née d'une adaptation rationnelle au milieu, et se bénéficiant, ainsi, de ses infrastructures locales et régionales (voies et systèmes d'irrigation).

Mais les objectifs de la conquête différant de ceux des communautés autochtones, le processus de fondation de villes n'alla pas au-delà de l'aménagement des structures en place. Car loin de se limiter à reproduire le réseau urbain préexistant, l'occupation espagnole s'est étendue à des zones encore non urbanisées. Les Espagnols cherchaient en effet à contrôler la production des régions où l'agriculture était peu développée, ainsi que celle des nouvelles exploitations minières. De nouvelles voies de communication reliant l'intérieur des terres à la côte mirent en relation ces centres de production avec les ports qui assuraient la liaison avec la métropole. C'est pourquoi on a pu dire que des « objectifs politiques et économiques extérieurs au continent ont favorisé l'apparition, en quelques décennies, d'un réseau d'installations de différente nature et dotées de fonctions diverses ».

Malgré la présence de certaines villes fondées de façon empirique, parfois sans acte constitutif, et relevant pour ainsi dire de la « génération spontanée », la plupart des villes furent tracées au cordeau (et leurs fondations souvent même préalablement dessinées sur un plan). Il s'agit le plus souvent des villes au tracé géométrique, où les rues rectilignes se coupent en formant des blocs d'habitations trapézoïdaux, rectangulaires ou carrés. La fréquence de ce dernier cas, sans doute le plus connu et le plus représentatif, explique l'emploi généralisé de

l'expression « quadrillage espagnol ». La présence d'une grand-place, implantée sur un terrain non construit se trouvant au centre de la ville, permet en outre d'identifier ce qui a été appelé le « modèle classique de la ville hispano-américaine ».

En tout état de cause, l'élaboration a posteriori de ce modèle s'appuie sur la répétition systématique d'un certain nombre d'éléments structurels tels que : les rues droites et les blocs d'habitations quadrangulaires, définissant les espaces publics et privés ; le système de division parcellaire de ces espaces et les modalités du processus de construction ; la distribution des usages et activités ; la localisation et la disposition de la grand-place. Il est intéressant de comparer ce modèle avec le « modèle officiel », c'est-à-dire le type d'organisation qui aurait pu découler des instructions d'urbanisation de la Couronne d'Espagne.

Jusqu'en 1523, les dispositions royales reflètent l'exaltation, propre à l'esprit de la Renaissance, des vertus de l'ordre rationnel et font l'éloge des avantages d'un tracé de rues ordonné géométriquement. Mais c'est dans l'Ordonnance de Charles Quint, datée de 1523, que l'on trouve le premier texte royal considéré comme l'expression des normes d'urbanisation officielles. Il s'agit d'un paragraphe très souvent cité comme étant à l'origine de l'adoption du quadrillage pour le tracé des villes espagnoles en Amérique : « Et quand ils feront le plan du lieu, ils le diviseront en places, en rues et en lotissements tracés au cordeau et à la règle, en commençant par la grand-place, et partant de ce centre pour tracer les rues jusqu'aux portes et chemins principaux, et en prenant soin de laisser le compas grand ouvert, de sorte que, même en cas de grande croissance de la population, on puisse toujours poursuivre et étendre de la même façon ». Entre ce texte et les Ordonnances dictées par Philippe II en 1573, qui reprennent la même formule, en y ajoutant de nombreuses précisions formelles, on trouve peu d'indications supplémentaires de la Couronne sur la forme de la ville.

Ces diverses dispositions appellent deux observations : d'une part, le texte de 1523 est si imprécis que son application ne conduit pas nécessairement à un type de plan déterminé ; et d'autre part, le texte de 1573 a été formulé alors que les villes importantes étaient déjà pour la plupart fondées et que le quadrillage s'était imposé un peu partout comme modèle principal pour le tracé des fondations.

On peut en tirer la conclusion suivante : les Ordonnances de Philippe II constituent un impressionnant code politico-urbain dont les dispositions formelles recueillent le résultat d'une expérience pratique, qui ne fut soumise à aucune règle officielle. La pratique a donc, ici, précédé la norme, et l'a configurée a posteriori. Et, de plus, un certain nombre d'autres instructions contenues dans les Ordonnances, produit des réflexions théoriques idéales et abstraites, et non de la pratique, ne purent jamais être appliquées. L'exemple le plus clair réside dans les dispositions fournies sur la forme et les proportions que devait avoir la grand-place, conformément à la tradition de Vitruve : un rectangle de 1 sur 1,5 de rapport entre ses côtés, avec deux rues perpendiculaires partant de chaque angle et une autre du milieu de chaque côté. Une telle disposition, qui ne fut en réalité jamais appliquée, aurait pratiquement entraîné, comme le montre l'exposition, une trop grande diversité des dimensions et des proportions des blocs d'habitation situés autour de la place, en opposition à l'uniformité, la clarté et la simplicité du quadrillage couramment utilisé, dans lequel la grand-place occupe, simplement, un espace identique aux autres, mais non construit.

L'origine de ce type de tracé est source de bien des débats.

On sait que depuis l'Antiquité, le plan régulier plus ou moins orthogonal, plus ou moins quadrangulaire, a constitué un type de tracé très utilisé dans la fondation de nouvelles villes. Les Grecs et les Romains l'ont abondamment utilisé, et on en reconnaît clairement les traces dans de nombreuses villes espagnoles d'origine romaine. Des tracés géométriques simples,

pour la plupart orthogonaux, ont été aussi couramment employés dans l'édification des villes médiévales en Europe. Dans les royaumes chrétiens de la Péninsule Ibérique, ces tracés ont été généralement considérés comme un signe caractéristique de la chrétienté face à la configuration labyrinthique des villes hispano-musulmanes.

Cette tradition d'ordre régulier, qui ne parvint pas toujours à appliquer le tracé strictement orthogonal, a été adoptée de façon cohérente par les Rois Catholiques lors de l'édification des villes immédiatement antérieure à l'arrivée de Colomb en 1492 (Puerto Real, Santa Fe...), comme expression de l'aspiration à l'ordre géométrique et à la rationalité de la Renaissance. Par ailleurs, un grand nombre d'installations humaines, trouvées par les Espagnols lors de leur arrivée en Amérique, possédait un tracé régulier, soit que leurs axes principaux étaient perpendiculaires, soit que les rues et les blocs d'habitations formaient des réticules orthogonales —, ce qui confirme le caractère universel du tracé géométrique à tendance orthogonale.

L'existence de tracés réguliers antérieurs à la colonisation espagnole a été fréquemment invoquée par les spécialistes désireux de trouver des antécédents leur permettant d'établir la filiation précise du tracé de la ville hispano-américaine. Dérivé direct du castrum romain pour les uns ou de la tradition médiévale pour les autres, il ne serait, pour certains, que la suite logique des villes créées dans la Péninsule sous le règne des Rois Catholiques. Enfin, selon d'autres spécialistes, les Espagnols auraient assimilé les modes de tracés déjà à l'œuvre dans les installations indigènes. En fait, la conclusion la plus couramment admise aujourd'hui est que le tracé de la ville hispano-américaine « n'a pas eu une source d'origine unique et qu'il a été le résultat, très probablement, d'un mélange entre les pratiques, expériences et théories européennes et les pratiques indigènes ».

Dans l'ensemble, on ne peut qu'adhérer à une telle affirmation, car, effectivement, tout porte à croire qu'un ensemble

de divers facteurs ont dû conditionner les fondateurs espagnols tout au long du processus de définition et de décantation de ce « modèle classique ». L'examen des caractéristiques principales de ce modèle permet d'ailleurs d'en établir toute l'originalité historique : la répétition constante du quadrillage systématique et de la place carrée ; le système de division des blocs en quatre parcelles, entraînant, vu la grandeur de ces derniers, une faible occupation du volume. Car une chose est de relever les coïncidences qui apparaissent entre les différents tracés sur plan sans disposer de données précises sur leurs dimensions, et une autre d'établir une telle comparaison en se fondant sur l'utilisation des échelles métriques. Une recherche présentée au séminaire de Buenos Aires en 1985 a apporté une contribution précieuse en soulignant le manque de fondement de ces analogies établies à la hâte, car il peut exister une différence considérable entre deux réalités urbaines issues de deux schémas abstraits, semblables au niveau de la forme, mais différents dans leurs dimensions.

Nous assistons alors à la création en chaîne des villes — depuis les premières cités fondées dans les îles Caraïbes jusqu'à celles, plus tardives, du XVIII^e siècle —, et à leur prolifération sur l'ensemble du continent.

Il faut noter dans chacune de ces cités la construction progressive du quadrillage initial et la simplicité de l'architecture — un ensemble de bâtiments bas dominé par les tours des églises —, la localisation des diverses activités, l'installation d'un système d'adduction d'eau, le déploiement de la ville sur des terrains extérieurs à sa fondation, à partir de la prolongation du quadrillage, dont on commence à percevoir la capacité d'absorption, conformément aux prévisions de l'Ordonnance de Charles Quint déjà citée : « de sorte que, même en cas de grande croissance de la population, on puisse toujours poursuivre et étendre de la même façon ».

Mais cette extension se trouve parfois arrêtée par des fortifications bien plus solides que les simples palissades

installées dans un premier temps pour protéger la ville des Indiens. La nécessité de se défendre face à l'artillerie des autres nations européennes disputant à l'Espagne le contrôle du territoire américain dès les côtes, entraîna parfois la mise en place de nouvelles ceintures urbaines, composées de fosses, de remparts et de bastions. Certaines villes, qui resteront ainsi temporairement enfermées dans des limites strictement définies, acquièrent donc une physionomie bien différente du schéma général, où le quadrillage se propage de manière illimitée dans l'espace ouvert environnant, pouvant même franchir en toute indifférence des accidents géographiques importants (fleuves, ravins, élévations), et se prolonger de l'autre côté en réduisant ainsi au minimum l'effet de discontinuité.

Au XVIII^e siècle, sous l'influence européenne de la pensée du Siècle des Lumières, la cité hispano-américaine se transforme. Création de nouveaux quartiers, de promenades et d'améliorations importantes dans le ravitaillement en eau. Il est fait aussi rapidement référence à deux types d'emplacements qui se distinguent de la cité, et dont le modèle répond à des besoins spécifiques : les villages organisés pour la « soumission » des Indiens à la culture espagnole, et les missions établies en vue de l'évangélisation.

Les villes fondées par les Espagnols en Amérique évoluent à la suite de la fragmentation des domaines de la Couronne en nations indépendantes de l'Espagne. Aboutissement logique qui permet de mettre en lumière la double portée actuelle de l'héritage urbain espagnol : en tant que réalité physique qui, en partie perdure et en partie se transforme, et en tant que modèle toujours capable de générer de nouvelles formes et structures de développements urbains, grâce à l'assimilation notable et généralisée du tracé quadrillé comme base principale de l'extension de la ville.

Pour ce qui est de leur plan, de leur tissu urbain et, en partie, de leur paysage, ces villes ont conservé, jusqu'en 1870,

leur caractère d'origine. Leur croissance fut lente, et le changement ne se produisit que tardivement. Il fut amené par l'industrie et le chemin de fer, alliés à la modernisation des ports. Non loin de ces derniers, et desservis par les voies ferrées récemment installées, apparurent des ateliers, des dépôts, des silos, des entrepôts frigorifiques, des manufactures de tissage et des fabriques diverses, cotoyant les installations coloniales de tannage et les moulins à huile et à farine. La demande de main-d'œuvre qui s'ensuivit engendra le processus de transfert de la population de la campagne à la ville, ainsi que celui de l'immigration européenne.

A ces facteurs de changement s'ajouta une volonté de rupture et de discontinuité culturelle, expression du refus de dépendance à l'égard de l'Espagne. Des techniciens anglais, français, italiens, allemands et américains mettent alors « à la mode » le concept de paysage urbain et développent des programmes d'embellissement, dont les effets sont encore visibles aujourd'hui dans les secteurs centraux d'un bon nombre de villes : élargissement des rues, ouverture d'avenues (parfois en diagonale par rapport au quadrillage), transformation des places espagnoles — qui voient leurs marchés disparaître — en aires de jardins, création de parcs et de monuments. En matière d'architecture, le style néo-classique français, parfois ouvertement « pompier », succède à l'héritage colonial. De nouveaux édifices imposants sont construits pour répondre aux nouveaux besoins sociaux et politiques.

La ville augmente en population et en dimension. Elle s'étend aux alentours. Le vieux quadrillage espagnol continue de se développer, et de s'adapter avec souplesse aux demandes croissantes. De nouveaux règlements régissent l'édification et l'ouverture des rues, et dans certains cas, s'établissent les plans des futurs agrandissements urbains sectoriels. On entreprend la création de réseaux d'évacuation des eaux, car la ville coloniale n'en avait assuré que l'approvisionnement, par ailleurs en constante augmentation. La construction de canaux et d'égouts,

le pavage et l'éclairage des rues transforment rapidement la physionomie de la ville.

Tout au long du XX^e siècle, l'affluence de la population vers les villes, et en particulier vers les cités les plus développées, se poursuit à un rythme accéléré. Ce mouvement a provoqué une double forme de croissance urbaine. D'une part, la ville devient plus dense, plus compacte, plus massive. Les anciens édifices (y compris ceux du siècle dernier) sont remplacés par des constructions plus hautes. Les parcelles des blocs d'habitations du quadrillage initial se divisent et se subdivisent de façon à permettre un plus fort taux d'occupation de leur volume intérieur. On passe de la grande parcelle de forme carrée à la parcelle étroite dotée d'une façade aiguë, qui donne lieu à un nouveau type d'habitation tout en longueur (« casa chorizo »). Par ailleurs, dans certains cas, des opérations draconiennes d'aménagement de la circulation introduisent de véritables autoroutes dans le quadrillage.

Les centres historiques et les secteurs centraux, dont l'édification a toujours été antérieure au XVIII^e siècle, conservent généralement le tracé d'origine et le rapport initial entre rue et bloc d'habitations. Les établissements commerciaux situés au rez-de-chaussée prolifèrent et la détérioration du cadre résidentiel est assez généralisée. L'intensification de la circulation provoque des encombrements et gêne l'accès au centre ville. Les problèmes de dégradation sociale et d'environnement se multiplient et font l'objet de politiques et de traitements de réhabilitation spécifiques. Mais la ville, par ailleurs, continue de s'étendre vers la périphérie. Dans la plupart des cas, son développement reproduit le modèle du tracé quadrillé, jusque dans la dimension même des modules. Il arrive fréquemment que le plan global de la ville actuelle soit formé par un quadrillage unique prolongeant celui d'origine ou composé de plusieurs quadrillages juxtaposés, décalés de quelques degrés par rapport au premier. On assiste aussi parfois à d'autres formes d'extension dont le résultat est une sorte de puzzle où coexiste un

ensemble d'éléments hétérogènes, en particulier des fragments de « cité-jardin » (composée de pavillons situés entre des tracés de voirie sinueux) et des fragments de « ville rationaliste » (de grands blocs linéaires de logements collectifs implantés au milieu d'espaces publics ouverts).

D'autre part, il existe une seconde forme de croissance urbaine tout aussi importante. Il s'agit de mouvements plus ou moins spontanés d'autoconstruction de logements, donnant lieu au phénomène de l'« urbanisation marginale ». C'est la solution la plus couramment adoptée par les pauvres depuis des décennies dans l'ensemble des villes du continent. Les organisations publiques ne peuvent pas construire la quantité de logements nécessaires au taux de croissance démographique. Dans la majorité des cas, le déficit accumulé est énorme et le processus d'autoconstruction prend des proportions de plus en plus importantes. Les citoyens construisent sans faire appel à des professionnels, le plus souvent de façon illégale, occupant fréquemment des terrains qui ne leur appartiennent pas ou qui ne sont pas réservés à la construction, et s'implantent sur des tracés quadrillés élémentaires. Ce mouvement d'urbanisation marginale, qui est déjà devenu une des caractéristiques principales de l'expansion physique des villes, est appelé à se maintenir tant que les conditions de changement n'auront pas été réunies.

Quoiqu'il en soit, ce type de croissance anarchique présente des avantages considérables pour les pouvoirs publics et pour l'activité économique de la ville : en effet, la construction de ces logements n'entraîne pas le moindre coût pour l'Administration. Par ailleurs, de nombreuses études ont montré que ces installations marginales peuvent se développer et se consolider dans le temps au point de devenir des espaces résidentiels de qualité acceptable. C'est la raison pour laquelle les organismes publics ont à maintes reprises reconnu l'utilité de ces mouvements d'autoconstruction, et ont pourvu ces zones d'équipements de première nécessité, en construisant des voies

d'accès, des égouts et des services collectifs. On est donc passé d'un état de fait précaire à une situation définitive, qui a vu la formation et la consolidation dans les villes de nouveaux secteurs importants. Il s'agit surtout, dans cet article, de montrer la formation de l'espace urbain par le biais d'instruments organisateurs très efficaces, ainsi que son évolution et sa transformation ultérieures. La capacité d'adaptation rapide de cette organisation première aux différentes applications dont elle a fait l'objet au cours de l'histoire, est une démonstration de la validité permanente du schéma de base, indépendamment des valeurs culturelles, sociales, symboliques ou esthétiques dont on a pu le revêtir au cours du temps. Et ceci, pour le meilleur et pour le pire. On ne peut ignorer, en effet, que le quadrillage bidimensionnel n'est opérant qu'en tant que structure de base, indépendant du développement volumétrique et par conséquent des résultats formels ; et ceci, tant qu'on ne dispose pas d'un ensemble de normes (plus ou moins explicites) susceptibles de définir les modes de parcellement et les caractéristiques de la construction. La ville hispano-américaine est née, s'est formée et s'est initialement développée avec une homogénéité et une cohérence formelle remarquables, grâce à la répétition d'un système de parcellisation et d'une typologie architecturale, équilibrée par la singularité de certains éléments. Ces caractéristiques ont été par la suite altérées par le développement volumétrique.

L'absence de définition en la matière est responsable de la physionomie bigarrée et généralement confuse des volumes actuels. Mais la permanence du quadrillage et son adoption généralisée en tant que support de l'extension des villes garantit, au moins, la rationalité de l'organisation de base, caractéristique de l'urbanisation de tout un continent, comme héritage vivant et agissant du rêve d'un ordre.

Avec l'aimable autorisation de Monsieur SANCHEZ-RAU,
directeur de l'Institut Cervantès.

L'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE PARIS

par Eric GAUME *

Nous sommes habitués à voir évacuer les eaux de pluie, les eaux ménagères et les eaux vannes (eaux de vidange de sanitaires) de nos grandes villes par un réseau d'égouts souterrains.

Mais il n'en a pas toujours été ainsi ; et cette solution, dite du *tout-à-l'égout* est née relativement récemment, dans le courant du XIX^e siècle pour les capitales européennes (à Londres d'abord, puis à Paris).

L'histoire de la naissance du tout-à-l'égout, retracée à travers écrits techniques et témoignages littéraires, rappelle la place qu'a tenue la question de l'évacuation des eaux en ville : si l'on oublie volontiers l'existence de ce *polype souterrain*, métaphore de Victor Hugo désignant le réseau d'égouts (1), il sait se rappeler en notre mémoire par les émanations nauséabondes sortant des bouches en été, ou les inondations de centres villes anciens (comme naguère à Nîmes ou dans certaines communes de Seine-Saint-Denis).

L'histoire de l'élaboration progressive du réseau d'assainissement éclaire aussi les choix techniques ayant mené aux

* Diplômé de l'Institut National de recherche agronomique de Paris-Grignon, titulaire d'un D.E.A. en Sciences de l'environnement, ingénieur du Génie rural, des Eaux et des Forêts.

(1) Victor Hugo, *Les Misérables*, 1862. Cinquième partie, livre deuxième : *L'intestin du Léviathan*.

systemes actuels, et jusqu'au nouveau projet d'aménagements pour l'agglomération parisienne, rendu public en septembre 1992.

SITUATION DE L'ASSAINISSEMENT A PARIS AU DEBUT DU XIX^e SIECLE

A Paris comme dans la majeure partie des grandes agglomérations, les eaux de pluie et les eaux ménagères s'écoulent dans les rues, selon la ligne de plus grande pente, vers les cours d'eau, les égouts ou cloaques existants.

Les rues pavées des villes sont fendues en leur milieu par un caniveau, dont les eaux s'engouffrent dans les égouts souterrains par un trou béant situé souvent au milieu des carrefours, dans les points bas, et couvert d'une grille métallique. Ces cassis aux barreaux glissants étaient, disait-on, redoutables pour les sabots des chevaux qui parcouraient les villes.

Les égouts souterrains, lointains successeurs des cloaques romains, menaient les eaux vers la Seine ou la Bièvre en rive gauche, et en rive droite vers la Seine ou le ru de Ménilmontant, ancien bras mort de la Seine utilisé depuis le XIV^e siècle comme grand égout de ceinture de la ville de Paris. Cet égout, débouchant en Seine à la hauteur de Chaillot, et partiellement recouvert durant le XVIII^e siècle, existe encore dans le réseau actuel, et porte le nom de collecteur des coteaux.

Quant aux excréments, la ville de Paris, déjà démesurément importante au Moyen Age, a fait rapidement l'objet de mesures particulières.

A partir du XIII^e siècle, les villes se densifiant, les potagers situés derrière les habitations, qui recueillaient autrefois les fèces, ont été progressivement remplacés par des cours ou des appentis (2).

(2) Voir référence bibliographique n° 4.

Les fossés ou *merderons* ne suffisent plus à collecter les déchets de toutes sortes (à Paris, c'est à cette époque que le ru Ménilmontant va être mobilisé comme égout et merderon). Aussi certaines rues, souvent des impasses, commencent à jouer le rôle de lieu d'aisance : *rue basse fesse, rue des aisances* (3). Les fosses privées ou « *privés* » se multiplient dans les villes, mais les bas revenus bien souvent ne peuvent s'en doter, et, malgré les interdictions municipales, la chaussée continue à jouer le rôle de « *privés* » publics dans la plupart des villes.

Mais Paris est une ville trop grande, trop dense ; c'est aussi déjà la ville des rois et la vitrine de la France, qui ne peut se permettre une telle insalubrité. Un édit de François I^{er} impose la construction d'une fosse d'aisance sous toute nouvelle habitation à Paris.

Ces fosses sont vidées lorsqu'elles sont pleines, souvent lorsqu'elles débordent, et les produits de vidange sont transportés dans les voiries, sortes de décharges où les paysans de la périphérie de la ville viennent chercher les précieuses substances fertilisantes. Les produits de vidange des fosses y sont aussi séchés, afin d'être transportés et vendus comme engrais appelé « *poudrette* ».

Au début du XIX^e siècle, la seule voirie encore existante à Paris est celle de Montfaucon, site aussi connu pour ses gibets.

EN ATTENDANT HAUSSMANN

L'histoire de l'égout parisien recommence (mais elle ne s'est jamais réellement interrompue) ou s'accélère en 1805 lorsque l'inspecteur général de la Salubrité de Paris, Emmanuel Bruneseau, décide d'effectuer l'inventaire complet des égouts parisiens. Cet acte est qualifié d'acte de bravoure par Victor Hugo :

(3) *Ibidem*.

« Sire, dit le ministre de l'Intérieur à Napoléon, j'ai vu hier l'homme le plus intrépide de votre Empire. Qu'est-ce que cet homme ? dit brusquement l'Empereur, et qu'est-ce qu'il a fait ? — Il veut faire une chose, sire. — Laquelle ? — Visiter les égouts de Paris ». Cet homme existait et s'appelait Bruneseau (4).

Cette intervention de Bruneseau a peut-être été motivée par des événements comme l'inondation de 1802, mais elle se situe surtout dans un mouvement plus général né en Italie au début du XVIII^e siècle, connu sous le nom de mouvement hygiéniste (5), qui mettra près d'un siècle à s'imposer en France. Déterminé par le constat de l'influence des eaux de marécages sur la mortalité des animaux et des hommes, il se donne pour objectif d'éliminer les eaux stagnantes dans les villes. Les épidémies de choléra qui ont marqué le XIX^e siècle, notamment celle de 1831-1832 qui emporte 18.000 personnes à Paris (6), (soit 2,5 % de la population), donnent raison aux hygiénistes.

Le travail de Bruneseau demanda sept années, car il nécessitait le curage de l'ensemble du réseau existant, encombré de sables et déchets, et fut accompagné de la construction de nouvelles galeries et de la rénovation des anciennes. En 1832 on était passé des 15 kilomètres d'égouts du début du siècle à 35 kilomètres (7).

La deuxième grande avancée dans le domaine de l'assainissement à Paris se fait entre 1832 et 1852 avec la construction de plus de 100 kilomètres d'égouts et l'introduction de nouvelles techniques. Deux ingénieurs des Ponts et Chaussées, qui se succèdent à la Direction des Travaux de la ville, marquent cette période.

(4) Victor Hugo, *op. cit.*

(5) Voir référence bibliographique n° 2.

(6) Voir référence bibliographique n° 1.

(7) C'est dans ce réseau que Jean Valjean transporte Marius, blessé sur la barricade du faubourg du temple lors de l'insurrection de 1832 (Victor Hugo, *op. cit.*).

Le premier, Duleau, propose l'emploi de chaux hydraulique et de matériaux moins onéreux que la pierre de taille pour la construction des canalisations. L'adoption en 1850 de la forme ovoïde pour les canalisations permet d'en réduire l'épaisseur, et de diminuer encore le coût de construction des réseaux (cf. fig. 1).

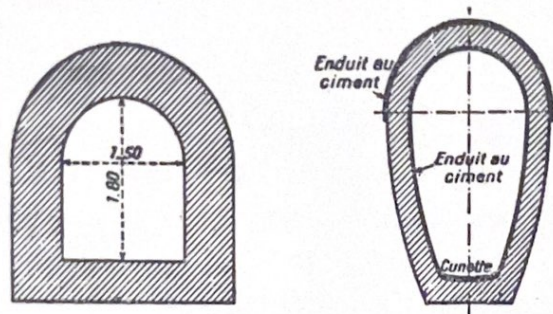


fig. 1 : comparaison de l'épaisseur des parois d'un égout de type ancien et d'un égout de type ovoïde. (Voir référence bibliographique n° 3).

Après lui, Emery s'appuie sur les relevés topographiques de Paris établis quelques années auparavant (par Egault), pour diviser la ville en larges bassins de pente régulière drainés par un égout central. Sur cet égout central viennent se greffer des ramifications secondaires et tertiaires suivant le tracé des rues (8).

Le profil des chaussées devient bombé, les caniveaux sont rejetés sur le bord de la chaussée, les trottoirs se généralisent. Enfin des bornes fontaines, ou bornes de lavage, sont disposées en haut des rues et les bouches d'égout recueillant les eaux de lavage, les eaux ménagères et les eaux de pluie se trouvent dans les points bas.

(8) La notion de propriété privée étant très forte, un ouvrage à caractère public ne pouvait être construit que sous des terrains publics, c'est-à-dire la chaussée. Cette obligation entraînait parfois des difficultés pour assurer aux canalisations la pente régulière nécessaire à l'écoulement gravitaire de l'eau.

L'aménagement de la ville selon le plan d'Emery, qui ressemble étonnamment à ce que nous connaissons aujourd'hui, commence par le quartier nord-est de Paris, où le développement de l'adduction d'eau et la construction de bornes fontaines sont facilités par la proximité du canal de l'Ourcq récemment construit (l'ouvrage a été terminé en 1930). Ce système sera progressivement généralisé à l'ensemble de la capitale.

Les solutions pour l'évacuation des excréments ne sont pas encore satisfaisantes, comme en témoigne Balzac en 1835 :

« Si l'air des maisons où vivent la plupart des bourgeois est infect, si l'atmosphère des rues crache des miasmes cruels en des arrière-boutiques où l'air se raréfie, sachez qu'outre cette pestilence, les quarante mille maisons de cette grande ville baignent leurs pieds en des immondices que le pouvoir n'a pas encore voulu sérieusement enceindre de murs de béton qui pussent empêcher la plus fétide des boues de filtrer à travers le sol, d'y empoisonner les puits et de contaminer souterrainement à Lutèce son nom célèbre » (9) (10).

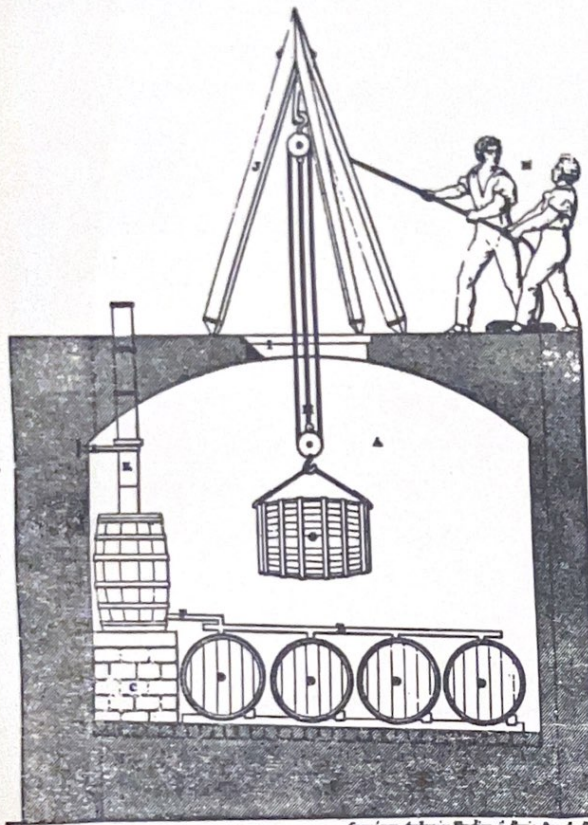
En effet, l'eau des puits de Paris, dont presque toutes les maisons en rive droite étaient pourvues, est alors impropre à la consommation, la nappe étant polluée par les filtrats des fosses et des cimetières ; l'eau de consommation, provenant en grande partie de la Seine, est distribuée par des porteurs d'eau dans la ville. On en compte 20 000 au milieu du XIX^e siècle à Paris (11).

Balzac ne précise pas que ces boues fétides minent aussi les fondations des habitations. En 1809, pourtant, un arrêté préfectoral a imposé la maçonnerie des parois des fosses, mais la

(9) Le nom de Lutèce vient d'un mot celtique qui voulait dire « lieu de marais » ; le quartier de la rive droite de la Seine a, en effet, été construit sur des marais.

(10) Honoré de Balzac, *La Fille aux yeux d'or*, 1835.

(11) Voir référence bibliographique n° 4.



Gravé par Andréas Berlioz, à Paris, sur des dessins.

- A. Cave ou fosse ordinaire desservie par un appareil mobile et quatre réceptacles pour les liquides.
- B. Récipient avec filtre pour les liquides.
- C. Massif en moellons couronné d'une dalle en pierre.
- D. Récipient à urines ou trop plein.
- E. Grand conduit déversant les eaux d'une pièce à l'autre.
- F. Petit conduit amenant les liquides du récipient B dans le grand conduit E.
- G. Récipient vu au moment de son enlèvement, par le moyen d'un grappin et de la moufle.
- H. Moufle et son cordage.
- I. Trappe d'extraction.
- J. Chèvre après laquelle s'accroche la moufle.
- K. Tuyau mobile en zinc, posé à coulisse et faisant communiquer le tuyau de descente avec le récipient général.
- L. Bride en fer soutenant le tuyau mobile.
- M. Hommes de service.

fig. 2 : principe de la fosse mobile inodore. (Voir référence bibliographique n° 3).

description de Balzac, postérieur à cet arrêté, témoigne de son peu d'impact. Vers 1820 apparaît un nouveau type de fosses d'aisance : les fosses mobiles inodores. Le principe est de collecter les excréments dans des tonneaux que les services de la voirie remplacent lorsqu'ils sont pleins. Les matières solides sont séparées de la partie liquide par filtrage (cf. fig. 2).

Ce système remportera un succès relatif ; Francisque Sarcey (12), par exemple, en fait en 1882 un commentaire sceptique :

« Et d'abord, mobile ou fixe, c'est étonnant comme l'odeur est la même !... Remplacer le système de fosse fixe par celui de la fosse mobile c'est, ne vous en déplaise, troquer son cheval aveugle contre un cheval borgne. La fosse mobile, qui a tous les inconvénients de la fosse fixe, en a d'autres particuliers. Les honorables gentlemen qui sont chargés d'enlever les tonneaux ne choisissent pas mes heures, ils arrivent quand ils peuvent, au hasard des étapes à parcourir et de la besogne à faire. Je suis en train de déjeuner... » (13).

Cependant la séparation des parties solide et liquide des fèces limite la fermentation, et donc la production de gaz qui pouvaient provoquer l'explosion des fosses fixes et qu'on laissait échapper par des cheminées, empestent la ville ; de plus, la vidange des fosses fixes était une opération dangereuse pour les services de la voirie à cause notamment des risques d'asphyxie.

Quant à la voirie de Montfaucon, elle est remplacée par celle des Buttes-Chaumont, puis transférée à Bondy en 1848.

Les éléments de vidange des fosses sont stockés dans le « port d'embarquement » de la Villette, à proximité du canal de l'Ourcq dont ils polluent d'ailleurs les eaux.

(12) Francisque Sarcey, critique dramatique et romancier.

(13) Cité dans Desbordes, *Contribution...* : Voir référence bibliographique n° 3.

Les liquides sont refoulés vers Bondy par une conduite souterraine de 9 kilomètres, et les solides sont transportés par péniche.

En 1850 les services de la voirie sont autorisés à rejeter les liquides de vidange dans les caniveaux, après désinfection des fosses, et moyennant une redevance versée à la ville.

HAUSSMANN ET LE SECOND EMPIRE

Le Second Empire, et particulièrement le mandat d'Hausmann comme préfet de la Seine (1853 à 1870), sera une période d'aménagements importants de l'agglomération parisienne, que ce soit en surface ou sous terre. Paris, capitale de la France, doit devenir la vitrine de l'Empire.

En 1871 le réseau d'égout parisien a pratiquement acquis la forme qu'on lui connaît aujourd'hui. Le développement du système d'égout s'est fait suivant trois grands principes :

— Raccordement systématique des habitations au réseau d'égout pour l'évacuation des eaux ménagères et des eaux de pluie, afin de les faire disparaître définitivement des rues et des caniveaux parisiens. Cette décision, qui fait l'objet d'un décret en 1852 (14), nécessitera une extension importante des ramifications du réseau d'assainissement afin qu'il desserve l'ensemble des habitations de la capitale. Elle constitue une part considérable des travaux réalisés sous le Second Empire.

— Les canalisations du réseau devront avoir de multiples fonctions : passage des canalisations d'eau potable, de gaz... Hausmann imagine même évacuer les ordures ménagères par

(14) Le décret du 26 mars 1852 dans son article 6 porte que « toute construction nouvelle dans une rue pourvue d'égout devra être disposée de manière à y conduire souterrainement les eaux pluviales ou ménagères ; la même disposition devra être prise pour toute autre maison en cas de réparation grave et en tous cas avant dix ans ». (Voir référence bibliographique n° 5).

un réseau ferré souterrain empruntant les canalisations d'égout (15), projet qui sera abandonné. L'ensemble des canalisations du réseau devront donc être visitables, voire éclairées pour les plus grandes, afin de permettre la réparation des conduites d'eau potable ou de gaz sans avoir à ouvrir la chaussée. Les dimensions des égouts seront donc bien supérieures à celles que demande la seule fonction d'évacuation des eaux de pluie et des eaux ménagères qui s'écoulent par temps sec dans un petit caniveau appelé *cunette*, situé au fond de la canalisation. Les services de Belgrand (ingénieur des Ponts et Chaussées chargé de la direction des travaux), proposent quatorze types d'égouts standard.

— Enfin, la dégradation de la qualité des eaux de la Seine à Paris, due aux nombreux rejets d'eau ménagère par le réseau d'égouts, impose l'unification du réseau parisien : les eaux usées de Paris seront interceptées par deux grands collecteurs situés en rive droite et en rive gauche de la Seine, et dirigées souterrainement à partir de 1860 vers Clichy et Gennevilliers pour être déversées en Seine en aval de Paris.

De plus, le développement de l'adduction d'eau potable et la distribution d'eau dans les étages permettent l'utilisation de chasses d'eau. Les volumes de liquides apportés aux fosses d'aisance dans les habitations ainsi équipées vont décupler, imposant des vidanges fréquentes. Aussi, dès 1859, le rejet direct aux égouts de la partie liquide filtrée des eaux usées domestiques est autorisé : c'est le premier pas vers le « tout-à-l'égout ». Un arrêté de 1967 rendra obligatoire le rejet direct de ces eaux aux égouts pour toutes les habitations pourvues de tinette filtrante (*cf.* fig. 3).

A la fin du Second Empire le réseau parisien compte 560 kilomètres de galeries souterraines, et il a atteint la structure définitive qu'on lui connaît actuellement.

(15) Voir référence bibliographique n° 1.

Parallèlement, la ville de Paris commence à acquérir des surfaces d'épandage des eaux d'égout à Clichy et à Gennevilliers, afin de limiter leur rejet direct en Seine, et de profiter de leurs effets fertilisants. Ces surfaces sont de 5 hectares en 1869 et de 500 en 1880. La fin du siècle est marquée surtout par le développement, suivant l'augmentation du volume de liquides de fosses directement rejetés au réseau (16) (cf. fig. 4), et surtout l'adoption du système du tout-à-l'égout en 1894, projeté depuis 1880 (à Londres, ce système avait été adopté depuis le milieu du siècle).

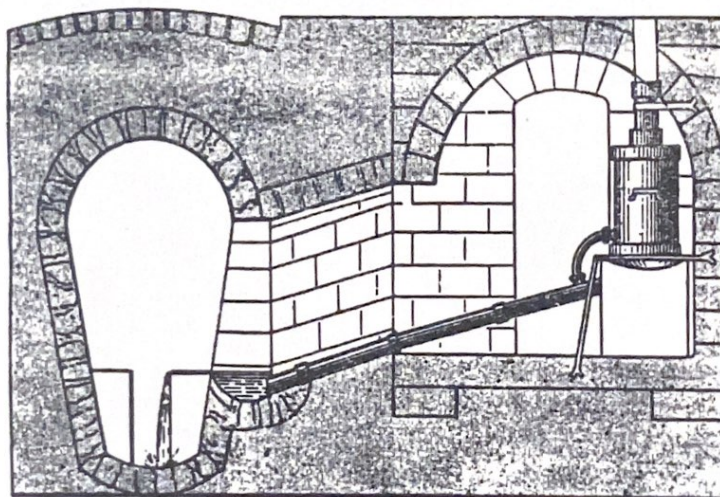


fig. 3 : appareil diviseur de type tinette filtrante, et raccordement à l'égout. (Voir référence bibliographique n° 3).

LES EVOLUTIONS ULTERIEURES DE L'ASSAINISSEMENT

Le réseau d'assainissement parisien a largement inspiré le développement des réseaux des autres agglomérations françaises. Son gigantisme, cependant, en faisait aussi un exemple

(16) En 1889 une loi autorise la ville de Paris à acquérir pour ce faire 800 hectares de terrains domaniaux situés à Achères.

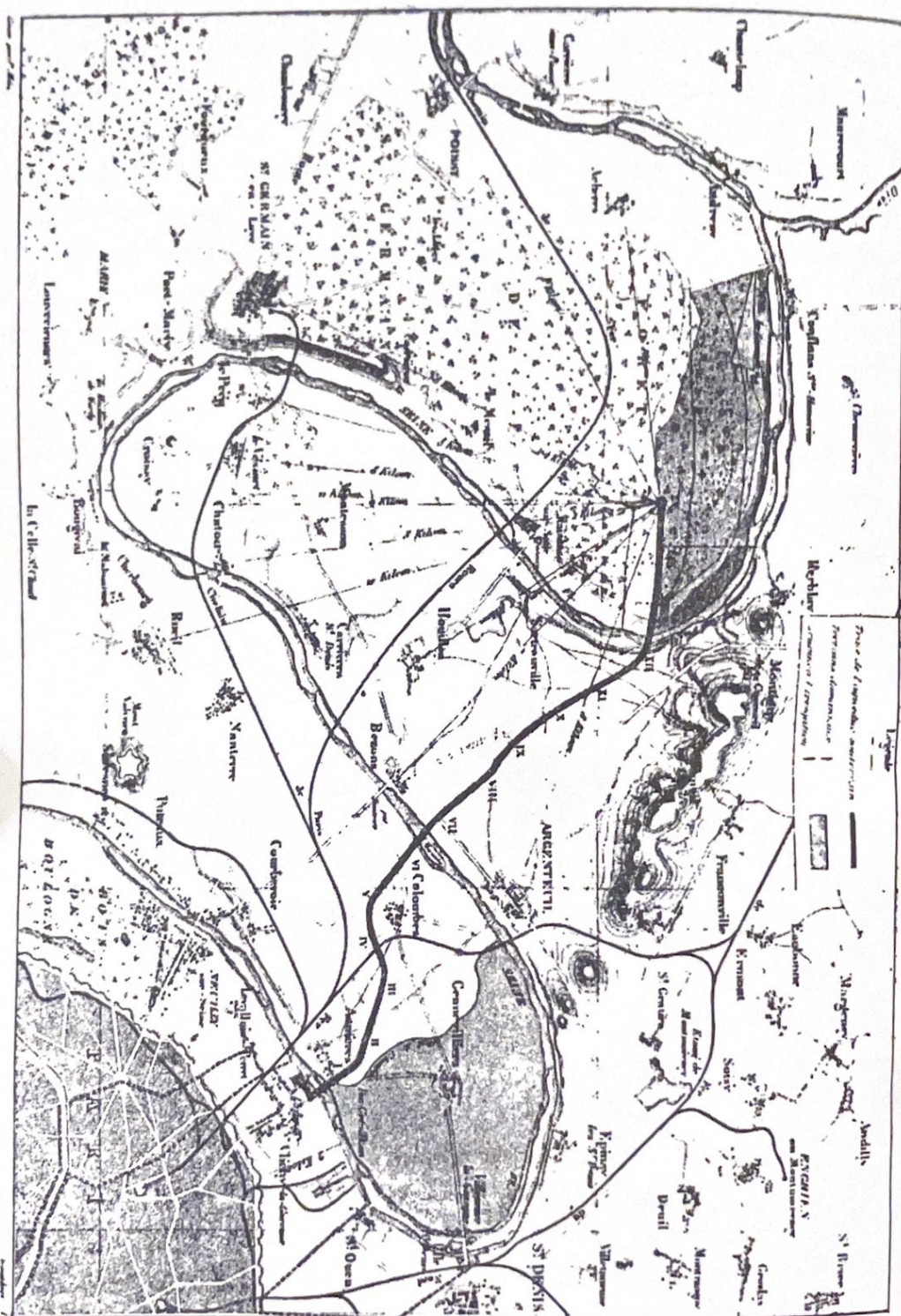


fig. 4 : Assainissement de la Seine, et déversement des eaux usées sur les terrains de Gennevilliers et d'Achères, années 1880. Les collecteurs rive droite et rive gauche apparaissent en pointillé en bas à droite de la carte. (Voir référence bibliographique n° 5).

difficile à suivre. Dans la plupart des agglomérations, l'usage multiple des canalisations est abandonné, et leur dimension calculée pour la seule fonction d'évacuation des eaux usées et des eaux de pluie. En revanche, l'unification du réseau d'égout et la conduction des eaux vers l'aval de l'agglomération sont des principes retenus dans pratiquement tous les réseaux.

Entre les deux guerres, puis surtout dans les années 1950 et 60, la plupart des grandes agglomérations connaissent une croissance importante. Les réseaux d'assainissement des zones périphériques sont souvent raccordés au réseau plus ancien (17) dont les dimensions deviennent insuffisantes pour évacuer les volumes d'eau supplémentaires, particulièrement lors des pluies : il se produit alors des inondations des centres villes anciens par débordement du réseau, ou des rejets directs importants vers la rivière par des structures de délestage appelées *déversoirs d'orage*.

Pour pallier ce problème de surcharge en centre ville, une grande partie des réseaux de périphérie est construite en type séparatif : deux réseaux séparés collectent respectivement les eaux usées et les eaux de pluie. Certains hygiénistes soutenaient, dès la fin du XIX^e siècle, le système séparatif, arguant qu'il n'était pas sain de mélanger des eaux de nature différente dans le même réseau.

Progressivement, l'environnement et la pollution deviennent des sujets de préoccupation importants. On commence à construire des stations d'épuration à l'aval des réseaux d'assainissement pour réduire l'impact polluant de leurs rejets dans les rivières. A Paris, c'est sur le site d'Achères qu'est construite la principale station d'épuration, l'une des plus grandes d'Europe, puisqu'elle peut actuellement traiter les effluents de près de huit millions d'habitants.

(17) Le réseau d'égout de l'agglomération parisienne (Paris et départements de la petite couronne), compte plus de 2 000 km de canalisations, chiffre à comparer avec les 600 km d'égouts à Paris *intra-muros*.

Le réseau d'assainissement parisien, conçu par les ingénieurs des Ponts et Chaussées au cours du XIX^e siècle, est encore à l'heure actuelle une référence. Il est cependant sans cesse amélioré pour répondre à la croissance de la population, au développement des activités industrielles et surtout à l'attention grandissante portée à la qualité de notre environnement.

Tout récemment, ainsi, est paru le nouveau Projet de schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France (18), qui prévoit une restructuration du réseau d'assainissement destinée à soulager la station d'Achères et à reporter la charge polluante principalement sur les stations de Valenton et de Colombes. Pour limiter l'impact des rejets en Seine du réseau par temps de pluie, il propose la construction de bassins de stockage et de stations de traitement spécifiques aux eaux pluviales.

BIBLIOGRAPHIE

1. Philippe Cedron de Lisle, *Eau et assainissement à Paris sous le Second Empire*, Mémoire de maîtrise, Université Paris-Sorbonne, Paris IV, 1984.
2. Michel Desbordes, *Contribution à l'analyse et à la modélisation des mécanismes hydrologiques en milieu urbain*, Thèse d'Etat, Université des Sciences et Techniques du Languedoc, 1987.
3. Gabriel Dupuy & Georges Knaebel, *Assainir la ville hier et aujourd'hui*, Dunod, (Pratiques de l'Espace), 1982.
4. André Guillerme, *Le Temps de l'eau, la cité de l'eau et les techniques*, Champ Vallon, 1983.
5. Pierre-Yves Maugen, « Les Galeries souterraines d'Hausmann, le système d'égouts parisiens, prototype ou exception », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1989, n° 44-45.
6. Préfecture de la Région d'Ile-de-France, Direction Régionale de l'Equipement, *Projet de Schéma Directeur, Ile-de-France*, 1992.

(18) Voir référence bibliographique n° 6.

II - HABITANTS ET VOYAGEURS

PRAGUE VUE PAR DES VOYAGEURS FRANÇAIS A L'EPOQUE BAROQUE ET DES LUMIERES

par Martina GRECENKOVA *

Cet article, modeste contribution à l'histoire des idées et des mentalités du XVIII^e siècle, et plus précisément à l'étude de la perception de l'espace urbain, s'ajoute aux recherches déjà menées dans la littérature de voyage de cette époque, sur les moyens d'appréhension de réalités étrangères. Notre analyse porte en particulier sur Prague, ville parmi les plus fameuses d'Europe Centrale, capitale du Royaume de Bohême, une des premières villes de la Monarchie des Habsbourg. Les sources utilisées dans cet article sont les récits et les descriptions qu'en ont fait des voyageurs français du XVIII^e siècle. Auteurs originaires d'un pays relativement éloigné du centre de l'Europe et ayant connu des développements politique, économique et culturel distincts, la vision qu'ils donnent de Prague est le reflet d'une perception originale dans leurs manières d'observer, de sentir, de comparer des mondes différents.

* Martina Grecenkova est docteur en philosophie de l'Université Charles, de Prague. Elle est par ailleurs titulaire d'un D.E.A. en histoire et civilisation à l'E.H.E.S.S., sous la direction de Bernard Lepetit, intitulé « L'Opinion française devant les réformes de Joseph II d'après la correspondance des ambassadeurs français ». Son « travail de diplôme » (équivalent à la fin de la formation supérieure) était « la formation et la culture des hauts fonctionnaires dans l'administration de Joseph II ». Elle prépare désormais une thèse à l'E.H.E.S.S., sous la direction de Bernard Lepetit, qui a pour sujet « la formation d'une représentation de l'Europe centrale dans la conscience française éclairée ».

Prague, auparavant ville résidentielle de la Cour Royale et Impériale, a été l'un des sièges importants de la vie politique et culturelle de l'Europe du Moyen Age et de la Renaissance. Par la suite, du XVII^e siècle au XVIII^e siècle, la ville s'est vue privée de sa primauté politique en faveur de Vienne ; elle a gardé en revanche un rôle de premier plan dans les domaines économique, stratégique et surtout, elle est restée au cœur d'un rayonnement culturel grandissant. Durant le XVII^e siècle, Prague a été soumise à de profondes transformations esthétiques, dues à des architectes tchèques et étrangers, et s'est parée d'une robe baroque. Bien que les riches collections d'art et de livres de l'Empereur Rudolf II aient été détruites en grande partie durant la guerre de Trente ans, Prague peut s'enorgueillir des bibliothèques et des galeries de tableaux que recèlent les Palais de l'Aristocratie tchèque. Noblesse « éclairée » par ailleurs, dont les salons deviennent les hauts lieux du monde des Lettres et des Sciences. Prague, brillante, animée et enjouée au cœur de l'Europe, attirait les voyageurs étrangers par son éclectisme lumineux, par le mode de vie de ses habitants dont le nombre ne cessait de croître.

Parmi les voyageurs les plus importants ayant visité Prague au XVIII^e siècle et ayant laissé un témoignage intéressant de leur découverte de la ville, nous pouvons citer entre autres : Lady Wortley Montagute, Emanuel Swedenborg, érudit suédois, le Baron de Pöllnitz, diplomate de Saxe, un musicologue anglais du nom de Charles Burney ou le naturaliste allemand Georg Forster (1), etc... La quasi-totalité de ces témoignages nous font part de diverses considérations d'ordre informatif, esthétique ou culturel de Prague et de ses habitants. Ils s'attachèrent tout d'abord à la situation géographique et historique de la ville, son aspect architectural, puis ils décrivirent la richesse et le luxe dans lesquels vivait la noblesse pragoise, et notèrent, entre autre, la dévotion des Pragois et surtout leur si célèbre sens musical.

De par la distance assez considérable qui sépare la France

de la Bohême, les Français, à la différence des Allemands ou d'autres étrangers, sont assez peu nombreux à avoir visité Prague, mais les compte-rendus qu'en ont présenté les heureux voyageurs sont parmi les plus intéressants et les plus complets sur la vie des Praguais, non seulement pour le XVIII^e siècle, mais aussi pour les époques antérieures. Rappelons notamment les descriptions de Rudolf II, de la Cour Impériale, de ses ambassadeurs étrangers, de ses nombreux artistes, telle qu'elles nous ont été rapportées par François de Pavie, Jacques Esprinckard, huguenot instruit, Pierre de Bergeron, secrétaire d'une mission diplomatique de Henri IV à la Cour Impériale, ou bien l'officier François de Bassompierre qui, après avoir choisi Prague comme lieu de villégiature, nous rend un témoignage superbe de la vie trépidante et gaie d'un militaire en vacances dans cette ville (2).

Un médecin français, Charles Patin, lors d'un voyage érudit qu'il a entrepris à travers l'Europe dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, nous relate encore sa vision de la Prague baroque dans son organisation spatiale, son architecture, ses mentalités, telle qu'elle est restée tout au long du XVIII^e siècle dans son aspect général (3). On peut le joindre à nos sources, son analyse s'approchant de celles que feront d'autres auteurs (dont les récits sont également utilisés ici), qui appartiennent en général aux années quarante et à la deuxième moitié du XVIII^e siècle.

Parmi les documents les plus riches et les plus intéressants, il faut incontestablement tenir compte de ceux des Français qui durant le siège de Prague (1741-1742), et se trouvant confinés au sein de la ville, ont rendu des événements un témoignage saisissant de vérité et de réalisme. De nombreux journaux ont couvert le siège (4). Des articles furent rédigés de la main même de certains officiers de l'armée française, comme celui intitulé « Description de la Ville de Prague et des mœurs de ses habitants » (5). Son auteur, qui nous apparaît comme une personne instruite et « éclairée », nous est inconnu, mais il a probablement été un des témoins visuels des

événements qu'il nous rapporte, et son récit s'inspire tant de ses propres expériences que des propos recueillis lors de conversations avec des intellectuels de Bohême. Il procurait ainsi à ses compatriotes restés en France des informations sur Prague, ville sur laquelle il leur importait d'avoir un maximum de renseignements. Son travail s'organise de manière logique autour de trois pôles d'intérêt : le climat et l'histoire, la topographie et le mode de vie des Pragois. Son discours est émaillé de réflexions originales et très avancées sur le comportement des habitants.

Un autre écrit contemporain fait par un simple soldat originaire de Strasbourg durant la guerre de 1741-1742, qui reste aussi inconnu (6), diffère sensiblement du précédent. Très romanesque, l'auteur évoque des histoires sentimentales, les moments tristes ou gais de la vie d'un soldat français en poste à Prague.

Prague, du temps de l'absolutisme éclairé (deuxième moitié du XVIII^e siècle), est surtout décrite par des officiers ou par des voyageurs venus en premier lieu pour observer l'organisation et l'administration de l'Armée impériale. Le marquis de Laval, Guibert (en 1773-1775) ou le marquis de Bouillé, Lafayette ou un noble voyageur anonyme (en 1784-1786) (7) ont principalement porté leur attention sur des affaires militaires : ils visitent les sites de guerre importants autour de Prague, assistent à des parades... mais aussi découvrent la ville sous tous ses aspects.

Prague voit, quand éclate la Révolution française, l'arrivée de nombreux émigrés d'origine française, tels que les Rohan, Polignac, etc. (8), qui, malgré les circonstances de leur séjour quelquefois très court, ont laissé de petits souvenirs de leur passage dignes d'intérêt, particulièrement sur le plan psychologique. Parmi eux, une femme, peintre, Elisabeth Vigée-Lebrun (9), nous livre une description détaillée d'une partie de la ville, consacrée exclusivement aux monuments historiques et artistiques.

Après en avoir terminé avec la présentations de nos auteurs, voyons à présent les traits caractéristiques de leurs récits et leur manière de percevoir Prague au XVIII^e siècle.

Selon la définition contenue dans l'*Encyclopédie*, une ville est caractérisée par une enceinte entourée de murailles, renfermant un certain nombre de quartiers, de rues, de places publiques et autres édifices. Suivant certains historiens modernes, une telle conception de la ville est dépassée et inadaptée au système de pensée de l'époque (10). Si certains voyageurs du XVIII^e siècle, visitant la Suisse ou la Hollande, se réfèrent encore à de tels critères (11), il n'en va pas de même dans nos sources, où les auteurs ne semblent y accorder que peu d'importance. En effet, ils ne s'attachent aux questions d'enceintes ou de murailles que pour en souligner l'aspect protecteur, stratégique ou défensif (en cas de guerre), et non pour définir les limites d'un espace urbain. La ville est plutôt perçue comme une entité sociale composée de bâtiments tant publics que privés, un ensemble juridique, administratif, culturel et même économique, géographiquement historiquement donné.

Prague apparaît à ses visiteurs comme une ville à part entière, ayant joué et jouant encore un rôle remarquable sur l'échiquier européen, en tant que capitale, résidence royale et impériale (même si cela n'est plus vraiment le cas à l'époque) et surtout comme actrice de l'histoire européenne commune. Quoiqu'ils sachent que Prague est la capitale du Royaume de Bohême, les observateurs français ne semblent pas se rendre compte des relations qu'entretient Prague avec les autres composantes de la Monarchie des Habsbourg. L'imaginaire français n'entrevoit pas réellement les liens qui lient la Bohême à l'Autriche, mais accorde paradoxalement une grande importance à son appartenance au Saint Empire Romain, et situent même géographiquement Prague en Allemagne.

Une des premières caractéristiques qui ait frappé nos auteurs français, ce sont les dimensions, « immenses », de Prague. Dans leurs descriptions, ils vont même jusqu'à la comparer à



FEDERICI DE MIT (?), VUE PANORAMATIQUE DE PRAGUE, DE L'ÉGLISE DE PETRIN, ANTEROYAL, SECONDE MONTÉE DE SAINT-SÉVERIN
(PRAGUE, MUSÉE MUNICIPAL.)

d'autres villes européennes — Londres, Berlin (12). Ce qui explique cette impression de grandeur, c'est surtout le fait que Prague n'est pas en réalité une ville unique, mais le résultat de la réunion artificielle de plusieurs villes indépendantes. C'est ce phénomène urbain peu courant qui provoque l'étonnement de ses visiteurs comme Charles Patin : « On me dit que je ne me devois pas étonner de sa grandeur, puis qu'elle contenoit sept villes différentes, cela augmenta mon étonnement, car j'aurois cru qu'elle en contenoit plus d'un cent » écrivit-il dans son compte-rendu (13). Les adjectifs, « fort grande », « immense »... correspondent d'ailleurs au vocabulaire utilisé pour décrire Prague dans les dictionnaires français de l'époque (comme celui de Bruzen de la Martinière, Moréri, comme l'*Encyclopédie* ou l'*Encyclopédie Méthodique-Géographique moderne*), où Prague est définie en premier lieu comme la plus grande ville d'Allemagne (14).

Si l'on en croit Voltaire (15), un des critères fondamentaux de la prospérité et du progrès d'une société est l'aspect esthétique d'une ville. De ce point de vue, Prague n'a pas déçu ses observateurs ; de manière générale elle fut appréciée et déclarée « bien bâtie » et même, selon les mots du marquis de Bouillé, « une des plus belles villes d'Europe » (16).

Ce à quoi les visiteurs français (surtout ceux de la deuxième moitié du XVIII^e siècle) sont le plus sensibles, et qui a fortement influencé leur jugement esthétique, est le caractère contrasté du paysage pragois qui répond aux aspirations esthétiques du siècle des Lumières. Un voyageur étranger se sent charmé au plus haut point devant la beauté du site de Prague, alternant vallées (où coule la Vltava) et collines. Les auteurs ne se lassent pas de citer les lieux des plus belles promenades, le long des quais, sur le pont, ou dans les belvédères..., ils font mention des plus beaux points de vue d'où l'on peut contempler la ville et en apprécier les dimensions, comme le recommande Diderot dans son *Voyage en Hollande*. Traduisant en cela l'esthétique du XVIII^e siècle, les auteurs nous communiquent les impres-

sions, l'émotion qui les ont gagnés à la vision de Prague, et admirent dans ce cadre magnifique la symbiose de la nature et de l'homme. De même les dictionnaires cités ci-dessus mettent l'accent sur l'analogie entre Prague et Lyon qui, suivant les critères de beauté des Lumières (influencés par Rousseau), était considérée comme très belle (particulièrement pour son altitude) (17).

Passé le premier mouvement d'enthousiasme, après une visite plus en détail de la ville, nos auteurs sont légèrement désappointés par la vision des ruelles, « étroites », souvent « tortueuses », et par le style « ancien » de certains immeubles. Ils se sentent gênés par les contradictions d'une ville extérieurement baroque (probablement déplaisante pour un esprit français classique) qui conservait beaucoup de son caractère médiéval. En effet, l'apparence de Prague ne correspond pas bien à l'image de la ville idéale telle que la conçoit l'*Encyclopédie*, au quadrillage régulier bordé de maisons fonctionnelles aux façades symétriques. Toutefois, Prague possède aussi un grand nombre de « beaux édifices » et, dans la nouvelle ville, les dictionnaires signalent des rues modernes, larges, établies sur d'anciennes enceintes (18).

Cette critique du côté « dépassé » de l'architecture urbaine pragoise va de pair avec la prise de conscience de la richesse historique de la ville. S'inspirant des modèles antiques, les descriptions font état des légendes entourant la fondation de la ville, son premier souverain législateur, les anciens rois, et les personnages célèbres qui se rendirent à Prague (par ex. Tycho Brahe), ou bien retracent les batailles qui s'y sont déroulées (surtout les auteurs de la deuxième moitié du XVIII^e siècle).

Toutefois, à la lecture de ces récits de voyage, on peut être étonné, à juste titre, du manque d'originalité, du côté stéréotypé et vague de ce tourisme. Malgré l'existence de nombreux guides et de descriptions détaillées de Prague contenues dans des dictionnaires français, nos voyageurs, à la différence de leurs prédécesseurs du XVI^e et du début du XVII^e siècle, ne parcou-

rurent que des itinéraires balisés par les monuments indispensables, selon eux ou selon les critères touristiques de l'époque, à une connaissance immédiate de la ville (ceci quelle que soit la durée de leur séjour). En règle générale, la visite prend pour cadre la partie de la ville autour du château et oublie les monuments qui se trouvent de l'autre côté, y compris le centre même de Prague, dans la Vieille Ville.

Parmi les monuments les plus courus, on retrouve le plus souvent le pont gothique de Prague (le seul à l'époque), considéré comme un des plus beaux ponts d'Allemagne, loué tant pour sa perfection technique que pour sa décoration de saints sculptés par des maîtres baroques.

Autre monument extrêmement visité : la cathédrale gothique où se déroulait la cérémonie du sacre des Rois de Bohême, attirait non pour son architecture ou son histoire, mais pour son mausolée baroque en argent massif — « d'une grandeur et d'une beauté surprenantes » — (19) et les reliques de Saint Jean Nepomucène canonisé récemment grâce aux efforts de l'Etat, attaché à une nouvelle catholisation. Le mausolée de saint Jean, ainsi que les légendes qui entourent la vie du saint homme, occupent une place assez considérable dans chaque description de Prague, et occultent les autres œuvres artistiques (médiévales pour la plupart) que renferme la cathédrale. Seul le peintre Vigée-Lebrun s'est préoccupé des tableaux (surtout ceux des maîtres français) visibles à Saint-Guy.

Le château royal, que son importance historique, politique, sa position sur une hauteur dominant la ville et surtout, sa nouvelle façade de style classique typique de l'architecture moderne, rendaient, comme d'ailleurs le palais de l'archevêque (que l'archevêque lui-même honorait quelquefois de sa présence), la visite incontournable, même pour les voyageurs de la deuxième moitié du XVIII^e siècle.

Fréquemment, dans les récits et en particulier dans la « Description », est fait mention du nombre impressionnant d'églises à Prague, églises qui se présentent avec une profusion

de décorations, ruisselantes d'or, disparaissant sous les tableaux, et ornées de séries de chapelles. Les églises, adoptant pour la majorité un style baroque, ne semblent pas être très prisées par nos Français (20) au regard peu habitué à ce déploiement de faste, à l'exception de Ch Patin et de Madame Vigée-Lebrun.

Autre passage obligé des itinéraires : l'ensemble ecclésiastique baroque de Notre-Dame-de-Lorette, célèbre surtout pour son trésor (comprenant un ostensor baroque en diamant de grande valeur) (21) constitue une des attractions touristiques de l'époque. Non que les Français appréciaient outre mesure l'art baroque florissant à Prague puisqu'à l'époque, ils le taxaient de mauvais goût, pur produit de la dévotion des habitants (22), mais ils en estimaient la valeur marchande (comme c'est un peu le cas pour le tombeau de saint Jean Népomucène). La « beauté » préside parfois à cette considération.

Du reste, les Français séjournant à Prague dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, consacraient presque tout leur temps à la visite d'établissements administratifs et militaires, afin de se pénétrer du système gouvernemental de l'absolutisme éclairé et d'en tirer profit. Ou bien ils arpentaient les remparts et les champs de batailles de la guerre de Succession d'Autriche et du siège de Prague.

Les voyageurs, qui ont pourtant pu quelquefois rencontrer des personnalités importantes de la ville (tant ecclésiastiques que civiles), ne mentionnent jamais dans leurs récits ni les bibliothèques privées ou des couvents, ni les collections d'art qu'on a dû leur montrer, comme l'avaient fait leurs prédécesseurs du XVI^e siècle. On ne voit trace d'aucune curiosité pour l'art du Moyen Age (sauf le Pont), ni pour les œuvres de maîtres français à Prague, exceptée chez madame Vigée-Lebrun.

Leurs écrits révèlent, par contre, combien la perception qu'ils ont de l'espace se confond avec celles des hommes qui l'animent. L'espace urbain est un espace géographique mais surtout un espace social.

L'attention des auteurs français a été plus encore attirée

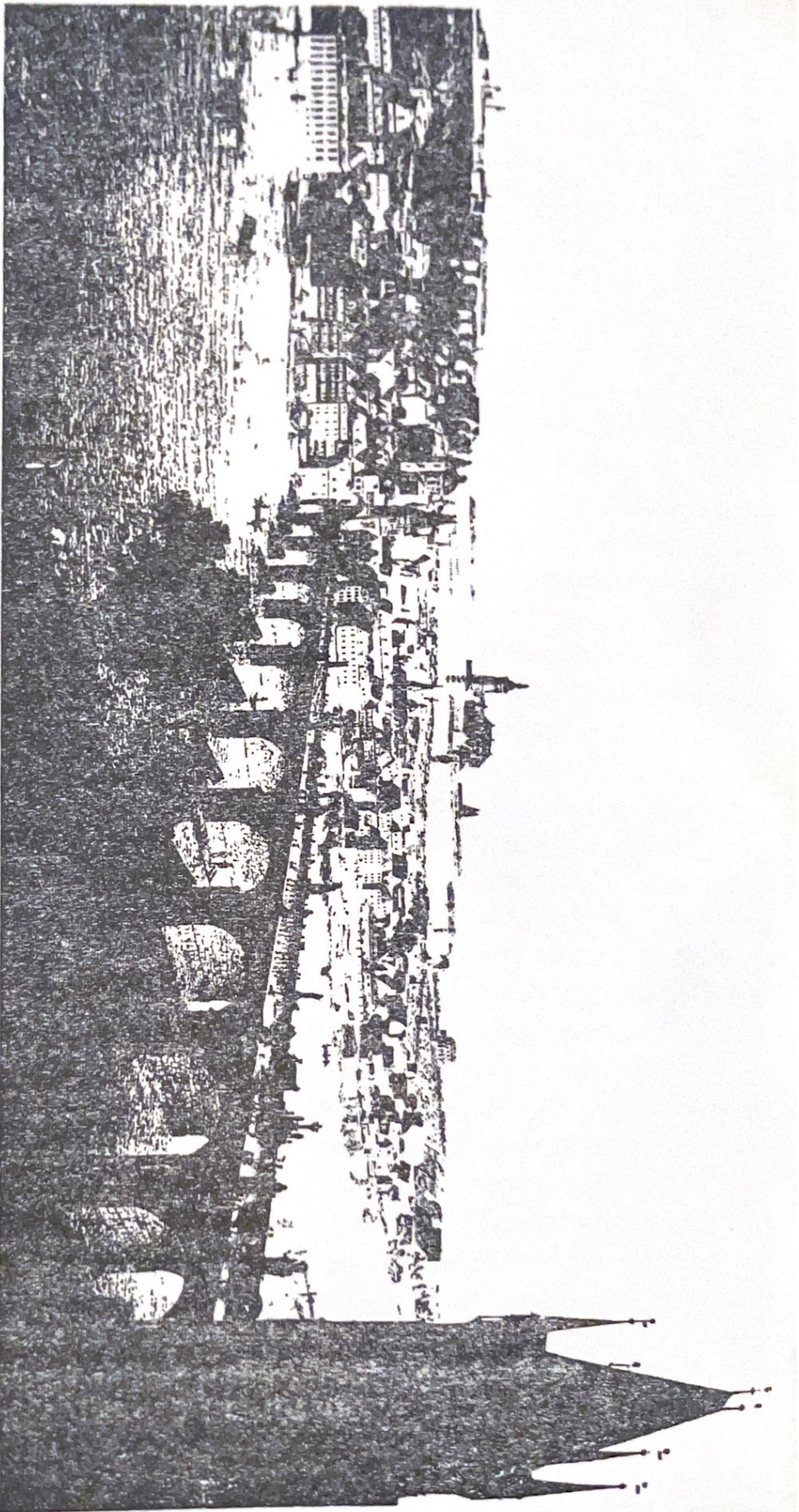
par l'observation des habitants de Prague que par ses monuments historiques. Ces récits nous fournissent une foule d'informations, non seulement sur le comportement des Praguais, mais aussi sur l'éducation de leurs enfants, sur la mode vestimentaire locale, sur les salons de la noblesse pragoise, les dîners donnés par l'Empereur Joseph II ou par des officiers de l'armée autrichienne, ou bien encore au sujet des douanes de la ville... etc.

Arrêtons-nous quelque temps sur les observations qui reviennent dans la majorité des textes considérés.

Il est significatif pour l'époque de rencontrer dans chacune de nos sources une tentative d'évaluation du nombre d'habitants (estimé à 70 000 ou 80 000 personnes), ou bien une approche comparative du peuplement de Prague avec celui de Berlin par exemple, ou l'indication du grand nombre de jésuites vivants à Prague, essayant par ce critère de déterminer la population de la ville (23).

Dans nos sources, Prague se montre comme une ville très vivante, assez peuplée —, signe pour l'époque de puissance, de prospérité et même de « beauté » (24) — où évolue une société très civile et instruite, une noblesse « éclairée », des employés d'Etat et des officiers de l'Armée « polis à l'excès » (25). Les détails sur ces traits de caractère dominants, dépendent de la durée du séjour de celui qui s'en fait l'écho, mais sont surtout présents chez les auteurs des années quarante.

Les Praguais pris comme les représentants de tout le Royaume, y sont communément décrits comme des gens se distinguant par leur politesse exquise (très proche de la courtoisie française), et par de grandes capacités physiques et intellectuelles, parmi lesquelles on compte la pratique des armes et de l'équitation, des dispositions pour les sciences et les lettres (on souligne ici l'importance de l'Université de Prague), les dons pour les langues et le goût pour l'art. Ce n'était pas uniquement le talent pour l'architecture, la sculpture ou la peinture qu'appréciait, par exemple, l'auteur de la « Description » (mal-



CHARLES POSTEL, VUE PRISE DES MOULINS DE LA VIEILLE-VILLE SUR MALÝ STRANA ET HRADIČANY, VERS 1810. HAT-FORTE EN CUI ET EN
(PRAGUE, COLL. L. SACHS.)

gré son peu d'intérêt pour les monuments de Prague) mais par-dessus tout, le génie musical, tant instrumental que vocal, dont faisait montre les Praguois dans toutes les occasions de la vie religieuse ou festive, de même que dans leur vie quotidienne. C'est ce qui a le plus étonné les voyageurs français et étrangers séjournant à Prague, et la place qu'ils attribuent à cela dans leurs écrits reflète l'indéniable importance de ce trait. L'auteur originaire de Strasbourg était si stupéfait de l'érudition et la sagesse des Praguois que dans ses réflexions il conclut à leur caractère inné. Erudition et sagesse innées peut-être, mais entraînées certainement par une éducation extrêmement efficace, donnée par les Français, considérée la meilleure qui soit en Europe (27).

Après ces considérations plutôt favorables à la gent pragoise viennent les critiques : on leur reproche leur dévotion déplacée allant jusqu'à la superstition, critiques que l'on retrouve dans la plupart des sources tant françaises qu'étrangères. C'est la vénération exagérée des reliques des saints, notamment du fameux Jean Népomucène, qui est le plus en butte aux attaques. La surabondance des statues de saints dans les lieux publics, la croyance aux êtres surnaturels et aux légendes hagiographiques, la profusion d'églises et de couvents aux décorations trop luxueuses rappelant la puissance d'une Eglise dominatrice, semblent par trop excessives à nos voyageurs. Ils en viennent presque à douter de la foi des Praguois quand ils assistent aux célébrations somptueuses des fêtes religieuses, à la présence assidue des croyants aux offices..., tant de déferlement religieux les trouble. Les Français, prônant la Raison, considèrent cette dévotion baroque comme une faiblesse et même une folie, mais reconnaissent toutefois qu'une telle pratique de la foi n'est pas le fait de tous les habitants. Ils condamnent, par exemple, le grand nombre de prêtres et des moines (de l'ordre des jésuites principalement), nombre jugé trop élevé pour être vraiment utile à la ville (fait mentionné dans les susdits dictionnaires français de l'époque et surtout dans l'*Encyclopédie*) (28). Les

observateurs étrangers ont d'ailleurs accueilli d'un très bon œil les réformes de Joseph II visant à mettre fin à la suprématie de l'Eglise (29).

L'auteur de la « Description », qui nous fournit le maximum d'information et de détails sur la vie pragoise, donne son avis personnel et exprime des sentiments mélangés, à la différence des autres auteurs, sur cette société. Il y disingue trois classes de personnes : les membres de l'Eglise, la noblesse et le peuple — divisé en deux catégories, la bourgeoisie et les paysans des alentours —.

La noblesse de Bohême est le reflet vivant de cette mentalité « baroque » typique de Prague, dans son ostentation, son luxe, sa prodigalité visibles par exemple dans le goût pour les titres « ronflants » qu'elle se donne, dans les manifestations artistiques qu'elle produit et jusque dans les marques extérieures de dévotion qu'elle arbore. Ses manières extrêmement mondaines, son raffinement, ses préoccupations intellectuelles semblent pour notre auteur s'accompagner d'un complexe de supériorité envers les autres habitants de Prague et du Royaume et, pire encore, de morgue envers l'aristocratie des autres nations (« vainement orgueilleuse »). Il n'oublie pas non plus de signaler l'asservissement auquel sont soumis les paysans « privés du plus grand des biens, la Liberté » par cette même noblesse, qui paraît là, en effet, peu pénétrée de l'esprit des Lumières. L'auteur note également que la bourgeoisie, fidèle à son habitude, tente d'égaliser l'aristocratie (30).

On retrouve assez fréquemment, dans ces récits de voyage, des critiques sévères sur les pratiques du servage et de la corvée en Bohême, démontrant l'intérêt que portaient nos voyageurs français à la condition paysanne. Mais ceci dépasse le cadre de notre sujet.

Les Français, en général, ignorent les différences de langues et de nationalités en présence : Tchèques, Allemands, Italiens évoluent ensemble dans cette ville cosmopolite. Seuls les juifs reçoivent un traitement à part et constituent de par leur nombre

élevé (vers 15 000 pour 70 000 habitants), un trait caractéristique de Prague pour les visiteurs français. Ces derniers ne sont pas sans remarquer l'étonnante « tolérance » des Praguais envers cette « nation errante », le nombre de synagogues en ville, et la relative liberté laissée à la pratique du judaïsme. Ces offices juifs, à la fois bizarres et attirants pour des étrangers, passent, dans l'article « Description de la ville de Prague et des mœurs de ses habitants », pour être « quelque chose de très ridicule » (31).

Autre objet de saisissement (ou plutôt dans ce cas, de scandale) : la mode vestimentaire. Lors de son voyage à Prague, Lady Wortley Montagut fut choquée au plus haut point par la tenue vestimentaire des femmes, et ne tarit pas en propos ironiques sur ces femmes qu'il était impossible de distinguer des hommes. Cette dame fait très probablement allusion à un long manteau identique à celui que pouvait porter les hommes, et dont il est aussi question dans le dictionnaire de Bruzen. Toutefois la mode pragoise ne semble pas trop éloignée de la mode française pour les couches sociales élevées, et l'auteur de la « Description » aime à mettre en parallèle les petites servantes, les ouvrières..., aux bonnets ornés de riches dentelles, aux jupes brodées, avec les filles du peuple autour de Paris (32).

L'aspect économique de Prague paraît avoir suscité moins de surprise. D'après nos sources, il est fait état du spectacle de la rue, de l'activité commerciale de marchands, souvent juifs (donnés comme très riches et doués pour les affaires), dont les boutiques très bien achalandées pratiquent des prix fort intéressants, l'explication avancée en étant la fertilité de la terre et l'habileté de ses exploitants (33).

D'un autre côté, certains des observateurs, tel Guibert, ont émis des réserves sur l'économie de la ville, autrefois florissante, mais en mauvaise posture depuis, après la mise en place par le gouvernement de mesures coercitives et de taxes trop élevées (34). A la différence de dictionnaires comme celui de Bruzen de la Martinière, on n'indique pas les productions typiques de la

Bohême, telle la bière ou le cristal, mais on n'oublie pas de nous renseigner sur celle du vin, qui, pour être mentionné, n'en est pour autant jugé aussi excellent que le vin français (à cause de la dureté du climat) (35). L'administration proprement dite de la ville, les points juridiques de la gestion civile, ou bien des sujets plus divers, comme par exemple la question de l'hygiène, ne sont pas abordés dans les textes étudiés.

Avec cet exposé très succinct des caractéristiques les plus remarquables qu'ont pu relever lors de leur visite nos auteurs français, nous avons pu esquisser une analyse de la perception d'un espace urbain donné — Prague — par un regard étranger.

Les visiteurs français, même s'ils venaient à d'autres fins que le tourisme, s'intéressaient à leur manière à Prague en tant que ville, avec toutefois, dans leur esprit, une idée déjà très arrêtée de la « ville ». Ils vont à la rencontre de la ville, en suivant des itinéraires clairement établis, visitant les lieux consacrés par l'histoire et leur renommée, comparant cette réalité qui se présente à leurs yeux à une autre réalité qu'ils connaissent bien, la réalité française.

Bien que se sentant des affinités avec les Praguais dont ils admirent à plusieurs reprises le style de vie et les talents, nos voyageurs ne se départissent pas d'un certain formalisme dans leurs observations, qui restent stéréotypées, et obéissent à un regard qui, bien qu'empreint de la curiosité et du goût d'exotisme des Lumières, n'embrasse que certains aspects du monde Prague. Ils ne sont finalement que peu surpris par cette ville (où ils retrouvent les caractéristiques habituelles d'une métropole) ressemblant souvent à une autre grande ville européenne, tandis que la réelle originalité de Prague, qui réside dans son caractère baroque, leur échappe totalement. Ils restent totalement étrangers à cette réalité baroque qui se projette jusque dans les mentalités et les manières de vivre de ces hommes, que ce soit dans la vie religieuse, les comportements sociaux en général ou l'esthétique, si éloignés du rationalisme et du cartésianisme français.

NOTES

- (1) *Lettres de Milady Wortley Montague, Ecrites pendant ses voyages en diverses parties du Monde*, Nouvelle édition, Londres, Paris, 1764, p. 85-88.
Borovy (F.), *Mesto vidim veliké... Cizinci o Praze (Je vois une grande ville... Le regard des étrangers sur Prague)*, Praha, 1940, p. 61-166.
Kloinschitzová (F.), *Emanuel Swedenborg v Praze (Emanuel Swedenborg à Prague)*, Praha, 1934.
Mémoires de Ch.L.P. (Pollnitz), contenant les observations qu'il a faites dans ses voyages, Liège, 1734.
Burney (Ch.), *The present state of music in Germany, the Netherlands etc.*, II, London, 1775.
Forster (G.), *Tagebücher*. Herausgegeben von Paul Zincke und Albert Leitzmann, Berlin, 1914.
- (2) *Relation de François de Pavie, seigneur de Faurquevaux, d'un sien voyage...*, Bibliothèque Nationale, NAF 6277, ff. 229-236.
Tri francouzsti kavaliri v rudolfinske Praze (Trois nobles français à Prague de Rudolf II), Panorama, Praha, 1989.
Chatenay (L.), *Vie de Jacques Esprinchard, Rochelais, et journal de ses voyages au XVI^e siècle*, Paris, 1957.
De Chantérac, *Journal de ma vie. Mémoires du maréchal de Bassompierre*, Paris, 1870.
- (3) Patin (Ch.), *Relations Historiques et curieuses de Voyages, en Allemagne, Angleterre, Hollande, Bohême, Suisse, etc.*, Amsterdam, 1695, p. 218-224.
Zöllner (E.), *Das barocke Wien in der Sicht französischer Zeitgenossen*, dans *Probleme und Aufgaben der österreichischen Geschichtsforschung*, München, 1984, p. 383-394.
- (4) Par ex. *Lettre d'un officier de l'Armée de Mr. Le Maréchal de Broglie, Contenant la Relation de ce qui s'est passé à Prague depuis le six Juillet dernier, jusqu'à la levée du Siège*, s.l., s.d. ou *Journal du siège de Pragg par Mr. de Tanquein ayde de Camp de Mr. le marechal de Belle Isle*, Bibliothèque d' Arsenal, ms. 4413.
- (5) *Description de la Ville de Prague et des mœurs de ses habitans*, Bibliothèque Nationale, NAF 4339.
- (6) Borovy, op. cit., p. 79-88.
- (7) *Relation du voyage que Mr. le Marquis de Laval a fait en Allemagne en 1775*, Bibliothèque d' Arsenal, ms. 3548, p. 78-84.
Journal d'un voyage en Allemagne, fait en 1774, par G.A.H. Guibert..., I-II, Paris, Strasbourg, 1803, p. 253-269.
Conversation du Marquis de Bouillé avec le Grand Frédéric, Joseph II et Louis XVI, en 1784 et 1785, Paris, 1828, p. 40-51.
Mémoires, correspondance et manuscrits du Général Lafayette, publiés par sa famille, II, Paris, Londres, 1837, p. 130-134.
Voyage en Allemagne commencé le 3 juin 1784, Bibliothèque Nationale, ms. fr. 13379, p. 88-91.

- (8) Polisensky (J.V.), *Le « problème tchèque » et la France de 1789 à 1848*, *Acta Universitatis Carolinae-Philosophica et Historica*, 1966, n° 3, p. 75-94, p. 77-79.
- Petran (J.), *Kalendar (Calendrier)*, Praha, 1988, p. 127-168.
- (9) Vigée-Lebrun (E.), *Souvenirs*, éd. de Claudine Herrmann, éd. Des Femmes, Paris, 1984, p. 292-293.
- (10) Ehrard (J.), *La ville dans l'Encyclopédie : ville fermée, ville ouverte ? Etudes sur le XVIII^e siècle*, Université de Clermont II, Clermont-Ferrand, 1979, p. 30-39.
- Lepetit (B.), *L'évolution de la notion de ville d'après les tableaux et descriptions géographiques de la France (1650-1850)*, Urbi, 1979, n° 2, p. XCIX-CVII.
- (11) Walter (F.), *Perception des paysages, action sur l'espace : La Suisse au XVIII^e siècle*, *Annales E.S.C.*, 1984, n° 1, p. 3-29, p. 13.
- Van Strien-Chardonneau (M.) : *La Hollande vue par les voyageurs français (1750-1795), XVIII^e siècle*, 1990, n° 22, p. 269-290, p. 270.
- (12) Guibert, op. cit., p. 253-257, Laval, op. cit., p. 84, Vigée-Lebrun, op. cit., p. 292, etc.
- (13) Patin, op. cit., p. 219.
- (14) Bruzen de la Martinière, *Le grand dictionnaire géographique...*, Paris, 1739, IV, p. 299-300.
- Moréri (L.), *Le grand dictionnaire historique...*, Paris, 1759, VIII, p. 540.
- Encyclopédie...*, 1765, XIII, p. 261-262.
- Encyclopédie Méthodique*, Géographie moderne, Paris, Liège, 1784, II, p. 682-683.
- (15) Ehrard, op. cit., p. 33.
- (16) Bouillé, op. cit., p. 41.
- (17) Walter, op. cit., p. 6-10, Bruzen, op. cit., p. 299.
- Van Strien-Chardonneau, op. cit., p. 272.
- (18) Guibert, op. cit., p. 275, *Voyage...*, op. cit., 88, *Encyclopédie Méthodique*, 683, Ehrard, op. cit., p. 34-37.
- (19) *Description...*, p. 23.
- (20) *Description...*, p. 16-17.
- (21) Laval, op. cit., p. 83.
- (22) Guibert, op. cit., p. 248-254, *Description...*, p. 16-17.
- (23) Guibert, op. cit., p. 257, Patin, op. cit., p. 219.
- (24) Walter, op. cit., p. 14.
- (25) Guibert, op. cit., p. 255.
- (26) *Description...*, p. 26-29.
- (27) Borovy, op. cit., p. 80.
- (28) *Description...*, p. 16-25, Guibert, op. cit., p. 248-253, Laval, op. cit., p. 82, *Voyage...*, p. 89.
- Patin, op. cit., p. 220-221.
- (29) *Encyclopédie méthodique*, p. 682.
- (30) *Description...*, p. 9-16.
- (31) *Ibid.*, p. 35-41.
- (32) Lady Wortley Montagute, op. cit., p. 87-88.
- (33) *Description...*, p. 36, Borovy, op. cit., p. 79, *Voyage...*, p. 90.
- (34) Guibert, op. cit., p. 257.
- (35) *Description...*, p. 4.

Traduction du tchèque corrigée par Micaële LORIFE.

*VILLES DE GARNISONS A LA BELLE EPOQUE :
MEMOIRES D'UN OFFICIER DE CAVALERIE*

PRESENTATION ET NOTES
par Edouard BOUYE

On a souvent coutume d'envisager la ville de garnison du point de vue des « civils » : ainsi, à l'annonce de la suppression ou du transfert de régiments (spécialement à l'occasion du « Plan armées 2000 »), chacun recense, en les regrettant, les « ressources » qu'apportait la garnison. Les passages que nous vous proposons offrent au contraire le point de vue d'un officier sur les « ressources » de ses garnisons successives.

Ces trois textes sont tirés des mémoires demeurés inédits d'un officier de cavalerie, dont nous ne pouvons faire connaître le nom, face à la volonté de ses descendants, soucieux pour des raisons personnelles qu'il conserve son anonymat. En revanche, nous pouvons garantir la rigoureuse authenticité des extraits qui nous ont néanmoins été consentis.

Notre officier, après Saint-Cyr, Saumur (Ecole d'Application de la Cavalerie), fut successivement (1) sous-lieutenant au 13^e Hussard à Dinan à partir de 1895, lieutenant au 7^e Chasseur à Rouen, puis au 3^e Hussard à Verdun ; devenu capitaine, il alla au 19^e Dragon à Dinan, puis au 7^e Chasseur, qui fit un séjour à Sampigny. Il fut ensuite officier d'ordonnance du général de Girardin, inspecteur divisionnaire de cavalerie, en résidence au Mans. C'est durant la guerre de 14-18, à l'occasion d'un canton-

nement d'hiver, en arrière du front, qu'il rédige le manuscrit dans lequel nous avons choisi ces extraits. Il est fort probable qu'il écrit ses mémoires à partir de notes prises quasiment au jour le jour : la précision de certains détails, concernant des épisodes vieux de près de trente ans, permet de l'imaginer récrivant ses mémoires dans une casemate froide, avec une pile de cahiers ou de carnets — son journal — auprès de lui. Après la guerre, il fut affecté au Service des Remontes à Saint-Germain-en-Laye. Puis il se retira en Bretagne, tout près de cette ville de Dinan qui a été sa garnison préférée, et meurt en 1950.

I. *DINAN* [Sous-lieutenant au 13^e Hussard à partir d'octobre 1891].

« Nous avons souvent des invités, surtout à Dinan dont les environs sont peuplés d'une quantité de jeunes gens inoccupés. Ils nous recevaient chez eux à des déjeuners de chasse, et nous autorisaient à faire des rallys-papers sur leurs propriétés, et nous leur rendions ces politesses par nos invitations, dont ils paraissaient flattés. Il en résultait d'agréables relations entre la population civile et la garnison, et l'on s'amusait beaucoup, à Dinan, en ce temps-là (2). Il y en avait pour tous les goûts. Les joueurs et amateurs de société rastaquouère trouvaient leur affaire à Dinard (3). A Dinan même il se trouvait une colonie anglaise nombreuse et sans cesse renouvelée.

Nous ne cherchions à approfondir à quel milieu social appartenaient ces Anglais (4), ni le système de ces existences en camp volant, passant du luxe à la misère. Telle famille, qui débarquait un jour avec des malles somptueuses, s'installait confortablement, donnait des tennis (5), des thés et des soirées, disparaissait tout d'un coup, ayant déménagé à la cloche de bois, et laissant les dettes les plus criardes. Tout ce monde ne semblait vivre que pour se promener, jouer au tennis, faire du sport, prendre le thé et danser en matinées ou en soirées. Beau-

coup de ces Anglaises étaient jolies, élégantes, gaies, et étaient pour nous d'excellentes camarades. Chaque jeudi, au théâtre, qu'on appelait le casino, il y avait une réunion pour danser ; on faisait cela comme un sport, de cinq à sept. J'y étais assidu, et je devins rapidement un danseur émérite. On ne recherchait rien de plus.

La vieille société française de la ville et de la campagne était fort jalouse de cette colonie anglaise, et se refusait absolument à la recevoir. Par protestation aussi, les mères de famille n'apportaient point leurs filles au casino (6). J'étais de ceux qui allaient dans les deux camps, car cette frivolité était de mon âge, et n'a jamais rien eu de déshonnête. »

II. VENDÔME [Lieutenant au 7^e Chasseur à partir de 1897].

« La fureur de plaisirs et de réceptions mondaines de Dinan était inconnue à Vendôme. La ville même n'offrait, comme on dit, aucune ressource. Il n'y était pas donné une soirée ou un grand dîner par an, pas même chez M. et Mme Duriez de Vildevove, qui étaient les gens les plus remuants de la ville parce qu'ils avaient une fille à marier. La société de la campagne venait à Vendôme le vendredi, jour du marché, et les hommes s'y donnaient rendez-vous dans une salle spéciale du Grand Café (7), près de la Place d'Armes, qu'ils appelaient le « Cercle ». Ils y fumaient des pipes en buvant des chartreuses ou des bocs, et se racontaient les nouvelles. On était assuré d'y rencontrer chaque vendredi, de trois heures à six heures, MM. de Saly, de Monterno, de Valabrègue, Duriez, de Saint-Venant... Tout le reste de la semaine, le cercle était désert. Un jour de chaque trimestre se tenait, au Musée, sous la présidence de M. de Saint-Venant, la réunion de la Société archéologique du Vendômois. Il est admis de plaisanter ces petites académies provinciales, et ce jeu nous a valu de charmantes pages de *l'Histoire contemporaine* d'Anatole France. Je me fis recevoir dans celle du Vendôme

mois en souvenir de mon grand-père, mais à ce moment-là je n'étais pas encore mûr pour savourer ces tranquilles distractions de l'esprit, et je n'allais même pas aux séances. La campagne offrait aux mondains plus de ressources que la ville. Chaque région a ses usages. Le luxe et le plaisir des Vendômois étaient de grands déjeuners suivis de chasses à tir. »

III. SAMPIGNY (8) [Capitaine au 7^e Chasseur à partir de la fin de l'année 1898].

« Je rejoignis définitivement Mourmelon (9) dans les premiers jours de novembre, et le régiment partit pour Sampigny vers le milieu du même mois, faisant étapes à Somme-Vesle (10) et à Chardogne (11) (...) [description du trajet].

Nous arrivions par la jolie route du Ménil, qui serpente entre les coteaux tapissés sur leurs pentes par des bois aux nuances variées des pins, des mélèzes et des hêtres. La municipalité et presque toute la population étaient venues au-devant de nous et une table était dressée au carrefour Sainte-Lucie. On mit pied à terre, et tous les officiers vinrent en tête de la colonne prendre le verre de champagne qu'on nous offrait. Le gérant du bureau de tabac, la forte tête du village, porta un toast patriotique et de bienvenue, et nous entrâmes dans le bourg, sabre au clair, brillamment précédés de notre fanfare.

Sampigny est dans la vallée de la Meuse, au niveau des prairies. Comme dans tous les bourgs lorrains, les maisons s'alignent des deux côtés d'une route, qui est ici celle de Commerce à Saint-Mihiel. Les fumiers et le matériel de culture, accumulés au seuil de chaque maison, empiètent partout sur la route (...) La présence d'une garnison n'avait pas enlevé à Sampigny sa part de fumiers et d'ordures, et il y avait seulement de ce fait quelques maisons à n'en pas avoir sous leurs fenêtres. A part ce détail, aucune ne se distinguait du commun ordinaire,

même la maison Poincaré, qui était une honnête demeure bourgeoise, sur la rue comme les autres. M. Poincaré (12), parvenu, l'a remplacé par un château style nouveau riche qui domine le village ; la parabole est claire pour qui veut l'entendre (...)

[Description physique de la ville, puis du quartier militaire]. Si l'on tient compte qu'en ce temps-là nous avons des breacks, des jardiniers, des cercles militaires (13), on peut se représenter notre vie quotidienne. Les voitures des garnisons voisines amenaient des visites. Des bandes joyeuses de jeunes femmes et de jeunes filles, mêlées aux officiers, prenaient le thé sous les charmilles et jouaient au tennis sous l'œil des cavaliers occupés aux pansages et aux corvées du soir ; on pouvait croire un régiment de l'Ancien Régime, propriété du colonel. Or, nous valions tous les régiments de l'armée actuelle réformée depuis 1900 par la franc-maçonnerie (14).

Les gens du village n'étaient ni sympathiques, ni hostiles. Indifférents en religion, ils délaissaient leur église desservie par un curé âgé et fort distingué. Ils affectaient l'austérité républicaine et civique qui les fait qualifier de « patriotiques populations » par les orateurs de banquets et tribuns officiels. C'est un banal cliché, comme je m'en suis convaincu par mes séjours suivants dans l'Est ; et au cours de cette guerre, nos « patriotiques populations lorraines » nous ont le plus souvent accueillis en ennemis.

Les Sampierrois étaient naturellement divisés en deux clans. M. Leblanc, ancien garde-forestier, représentait le parti républicain parvenu et assagi. Les frères Godin conduisaient les nouvelles couches à la conquête de l'assiette au beurre (15). Leurs champs de bataille étaient les élections et la chasse. Ils se jouaient tous les tours possibles et se dévoraient en procès sur la location et l'usage des chasses dans les bois communaux. La société Leblanc passait pour être mieux composée, et la bande Godin pour être plus amusante.

Tel est le milieu où chacun organisa sa vie.

J'entendais, sans les comprendre, les lamentations des ménages sur les problèmes domestiques, les difficultés de la vie matérielle et de l'éducation des enfants ; j'ai appris plus tard ce qu'il en est. Nous n'avions pas ces soucis. »

BIBLIOGRAPHIE

Raoul Girardet, *La Société militaire de la France contemporaine*, Paris : Plon, 1953. Ouvrage fondamental ; il faut noter que l'auteur, le meilleur spécialiste des questions militaires et membre d'honneur de l'Association, envisage la « société militaire » depuis 1815.

William Serman, *Les officiers français dans la nation (1848-1914)*, Paris : Aubier, 1982. Très bonne synthèse, mais il est vrai que la modestie de ses dimensions ne lui permet guère de prendre en compte la spécificité des officiers de cavalerie. Propose en revanche un exposé des sources et une bibliographie (avec spécialement une rubrique « Témoignages : lettres, journaux, mémoires, souvenirs », où pourrait fort bien figurer les *Mémoires* de notre officier, particulièrement complet).

Gabriel-Louis Pringué, *Portraits et fantômes*, Raoul Solar, 1951. Souvenirs brillants, légers et pittoresques d'un grand mondain en Bretagne et à Paris.

NOTES

(1) William Serman, *Les officiers français dans la nation (1848-1914)*, Paris : Aubier, 1982 (Collection Historique) ; cf. chap. 11, « Le mode de vie militaire et son coût », à propos du « nomadisme » des officiers et même des régiments, l'auteur évoque la « multiplication des détachements à travers le territoire national (...) pour satisfaire les municipalités qui désirent procurer à leurs commerçants la précieuse clientèle militaire ».

(2) Gabriel-Louis Pringué, *Portraits et fantômes*, Raoul Solar, 1951 ; dans le chapitre intitulé « Dinan avant 1914 », p. 49 ss. : Dinan « fut, jusqu'en 1914, la ville de garnison la plus aristocratique et la plus vivante de France (...) Cette garnison piaffante et pétaradante comptait, réunis en une sorte de club du patriarcat militaire parmi les officiers et souvent la troupe, les plus grands noms de France. À travers la ville caracolait de brillants officiers corsetés de bleu ciel et noir corbeau, et de belles amazones à longues traînes, coiffées de chapeaux haut-de-forme. Des charrettes anglaises, légères et souples, des breacks à gradins, garnis de dames pimpantes, de séduisants cavaliers parcouraient Dinan se rendant à des piques-niques, des rallies-papiers, à mille fêtes de campagnes ».

(3) Gabriel-Louis Pringué, *op. cité*, p. 49 ss. : « De Dinard, en été, la plage la plus *Almanach du Gotha* d'Europe, on voyait arriver des coachs à quatre chevaux, des voitures bien attelées, remplies de la Société cosmopolite la mieux née et la mieux rentée d'un univers fastueux ». Remarquer la différence d'appréciation de la société de Dinard.

(4) Gabriel-Louis Pringué, *op. cité*, p. 49 ss. : « Les gentilshommes de la colonie britannique possédant de larges revenus en livres sterling, menaient grand train, vivant dans les garden-parties, les bals, les plaisirs (...) Dans les petites propriétés éparpillées de la proche périphérie s'était installée, depuis près d'un siècle, toute une colonie anglaise d'amiraux, de généraux en retraite, de grands fonctionnaires des Indes, et de lords dilettantes ayant du goût pour la beauté du pays, l'aménité du climat et la facilité de vivre. Ils avaient souvent une nombreuse famille d'une extrême beauté anglo-saxonne, et des filles qui ressemblaient à des portraits préraphaéliques de Gabriel-Dante-Rosetti ».

(5) William Serman, *op. cité*, p. 215-216 ; « A la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, le sport devient également une activité importante de loisir : non plus seulement la chasse, comme jadis (...), mais aussi et surtout le tennis ».

(6) Gabriel-Louis Pringué, *op. cité*, p. 53 : « Toutes ces sociétés, diverses mais du meilleur ton, se recevaient entre elles en une quantité de raouïs et de multiples fêtes ». Là encore, le mondain a une vue plus euphorique des choses que l'officier.

(7) William Serman, *op. cité*, p. 215 ; « le café demeure, jusqu'à la Première Guerre mondiale, un lieu privilégié de sociabilité militaire ».

(8) Sampigny-sur-Meuse, Meuse, arr. Commercy.

(9) Camp militaire, Marne.

(10) Marne.

(11) Meuse.

(12) Raymond Poincaré est né en 1860 à Bar-le-Duc, chef-lieu de la Meuse ; son père était ingénieur des ponts et chaussées, et il est le cousin du mathématicien Henri Poincaré. Député de la Meuse en 1887, puis sénateur en 1903, il a occupé quelques postes ministériels avant l'Affaire Dreyfus ; il est élu président de la République en 1913. Même si ce parcours représente une belle réussite, la famille Poincaré avait tout de même une bonne assise sociale, ce qui rend exagéré son jugement.

(13) William Serman, *op. cité*, p. 215 ss. : déjà, en 1859, « le général Feray propose au Comité de la cavalerie d'organiser des cercles dans les grandes villes de garnison et des cercles avec bibliothèques appartenant à l'Etat, dans les petites. Les uns et les autres seraient éclairés jusqu'à dix heures, chauffés en hiver, et contiendraient les journaux et revues qu'on achèteraient sur la masse générale » ; l'auteur note ensuite qu'« à partir de 1886, les cercles se multiplient ».

(14) A propos de l'épuration des cadres de l'armée, cf. François Vindé, *l'Affaire des fiches. 1900-1904. Chronique d'un scandale* ; Paris : 1989, Editions Universitaires (Collection Documents).

(15) *L'Assiette au beurre*, hebdomadaire illustré fondé en 1901. La satire s'y caractérisa par la violence et l'anticléricalisme. Même si notre officier arrive dans ce régiment en 1898, il a pu écrire ces lignes après 1901 ; n'oublions pas, par ailleurs, que ces mémoires sont réécrites durant la guerre de 14.

LES GENS DU VOYAGE A PARIS :
ENTRETIEN AVEC SAMPION BOUGLIONE,
DIRECTEUR DU CIRQUE D'HIVER

Nous sommes dans le bar du Cirque d'Hiver Bouglione (au 110, rue Amelot, dans le XI^e arrondissement). De style 1900, il est décoré d'une frise représentant des otaries, des jongleurs, des acrobates. Au-dessus du « zinc », en médaillon, les quatre frères Bouglione. Devant nous, Sampion Bouglione, aujourd'hui en tenue décontractée (car avec l'été, il y a moins de clients à recevoir) ; son talkie-walkie ne le quitte pas : on peut ainsi l'appeler à tout moment. En bruit de fond, les tigres qui feulent dans leur cage.

L'Emoi de l'Histoire : Monsieur Bouglione, ce talkie-walkie est très impressionnant : on a le sentiment que vous êtes un chef d'entreprise.

Sampion Bouglione : Absolument, et d'une entreprise qui s'appelle S.E.S. Frères Bouglione.

E. H. : Depuis quand votre famille, qui fait partie des gens du voyage, s'est-elle ainsi sédentarisée ?

S. B. : Mes parents et mes grands-parents ont pris le Cirque en 1934.

E. H. : *Au-delà de cette date, savez-vous ce qu'a fait votre famille ? Pouvez-vous, par exemple, nous rapporter une anecdote sur votre arrière-grand-père ?*

S. B. : Oui : il était charron dans un petit village du Piémont ; mais le père de ma grand-mère était du cirque : c'était un montreur d'ours. Il avait une roulotte en bois. Un jour, la roue a cassé dans un petit village du Piémont... et ma grand-mère est tombée amoureuse du charron, qui a accepté de tout arrêter et de suivre mon arrière-grand-père. Il s'appelait Bouglione.

E. H. : *La famille de votre grand-mère était-elle tzigane ?*

S. B. : Pas du tout : nous sommes plutôt manouches.

E. H. : *Quelle est la différence ?*

S. B. : Les Tziganes viennent du Nord et de l'Est de l'Europe, nous, plutôt du Sud. Le langage (qui s'est beaucoup perdu : j'en connais une dizaine de mots seulement) est différent ; c'est d'ailleurs presque une langue, non un patois.

E. H. : *Mais d'où les Manouches viennent-ils ?*

S. B. : De la Bohême : les Bohémiens, les Gitans, ce qu'on appelle dans le Midi les « Karaks ». On a un peu d'Israël. Quand Moïse a conduit son peuple quarante ans dans le désert, il y avait des Manouches qui se sont éparpillés. On fait partie de ceux qui ne sont pas rentrés en Israël.

E. H. : *Et vous êtes restés nomades faute d'avoir trouvé la Terre Promise ?*

S. B. : Non ; c'est le métier qui voulait qu'on soit nomades ; c'était peut-être un syle de vie, à l'époque, qui a ensuite continué. Quant à l'origine, je n'en sais rien.

E. H. : *Quand vous vous êtes installés ici, était-ce par opportunité économique, ou bien par désir de changer de vie ?*

S. B. : Un peu l'ensemble. Des gens qui n'ont débuté de rien, avec seulement un ours, un cheval, un chien et un singe sur une place publique, qui ont travaillé presque jour et nuit toute leur vie, n'ont pas hésité à s'offrir le Cirque d'Hiver à Paris quand il l'ont pu. Cet achat a été marqué d'une anecdote curieuse. A l'époque de la gloire du cirque français, il y avait Pinder, Amar, et Bouglione : trois familles qui ont été les pionniers du cirque dans le monde (à part Barnum qui était tout à fait autre chose). Les frères Amar et les frères Bouglione étaient très amis ; il y avait de temps en temps des « vacheries », mais qui restaient amicales.

Un jour, mon père avait acheté à un cirque allemand un troupeau de quinze éléphants. A cette époque, on se tapait dans la main, la parole était donnée, ça ne bougeait plus. Amar a eu vent de l'affaire ; il est allé en Allemagne avec une valise. Il a dit : « Je vous apporte l'argent de la part de Bouglione, je viens chercher les éléphants. » Le directeur savait qu'on était copains avec Amar : les éléphants partent. Mon père téléphone, disant : « Je viendrai chercher les éléphants telle date. » Il s'entend répondre : « Mais cela fait un mois qu'ils sont partis, les éléphants : c'est Fafa Amar qui est venu les chercher. » Mon père n'a rien dit ; Amar était content, car, à cette époque, les éléphants étaient très durs à trouver. Et on apprend, en 1934, que le Cirque d'Hiver était en faillite. Sur l'affaire, Amar était en priorité. Mais mon père en a vent. Amar monte les enchères ; mon père se lève, dit : « Je propose de donner tant pour la faillite, tant pour le Cirque ; et en plus, je paie tous les créanciers. Monsieur Amar peut-il faire la même chose ? » Silence. Une fois, deux fois, trois fois. Mon père dit alors à Amar : « Amar, tu ne m'aurais pas pris les éléphants, je ne t'aurais pas pris le Cirque d'Hiver. »

E. H. : *Les Amar sont-ils aussi des Manouches ?*

S. B. : Oui, des Manouches algériens.

E. H. : *Est-ce que vous vous êtes brouillés avec les Amar ?*

S. B. : Non, pas du tout. Je revois Ali, Ahmed, Mustapha, ici, dans le bar, assis sur de grandes banquettes, à rigoler avec mon père, à se raconter des histoires de cirque.

On s'aidait. Par exemple, Bouglione est à Strasbourg, Amar à Toulouse ; ça ne marche pas pour Amar. Il téléphone à mon père, lui demande de lui envoyer son affichage pour faire la « contrecarre », la guerre des cirques. En fin de compte, on ne venait pas ; mais le cirque Amar était bourré. Et vice-versa. Je me rappelle une époque où mon oncle Alexandre décidait où tous les cirques français devaient aller. Il y avait une réunion ici, avec Pinder, Amar, et les petits cirques, devant une grande carte dépliée. Il disait où il allait, et donnait la tournée à tout le monde.

E. H. : *Pourquoi et quand avez-vous arrêté les tournées en France ?*

S. B. : C'était une vie de fou. Je me couchai à 2 heures, je me levai à 5. On arrivait dans une ville ; on découvrait l'emplacement : parfois une misère, un champ où deux cents camions s'embourbaient. Je me souviens les avoir sorti avec le tracteur, de 10 heures du soir à 10 heures du matin. Une fois, ça va. Mais nous faisons en moyenne 265 villes par an. A l'époque, c'était rentable, car nous étions la seule tournée, avec le théâtre. Depuis, avec la télévision, le cinéma, les tournées de spectacle, les clients ont diversifié leurs loisirs. Dans les petites villes, on ne restait qu'un jour. Le patron se lève le premier, réveille tous les chauffeurs. On forme les convois, ce qui représente cinq kilomètres sur la route. Le départ est donné ; une équipe passe devant pour flécher. A l'arrivée, on réveille le chef monteur qui trace l'emplacement et donne ses instructions au chef du convoi. A mesure que les camions arrivent, ils sont placés, et le personnel est réveillé. Grâce aux courriers que l'on avait envoyés, tout était prêt : deux tonnes de paille, une tonne de

foin, 500 kg d'avoine, 500 kg de son, 400 baguettes, 500 kg de paille mélassée. Car on ne pouvait pas stocker tellement.

E. H. : *Comment étaient disposés les camions ?*

S. B. : Toujours en ovale ; et chaque camion avait son emplacement, connu de tous, et invariable. Un cirque, c'est une ville dans une ville, avec son maire, son secrétaire général, ses adjoints, ses balayeurs, son chef d'écurie, son chef de nettoyage, son chef électricien, etc. Tout était réglé : c'est pour cela que l'on arrivait à monter un cirque de 5 000 places en environ 3 heures, et à le démonter en 1 h 30. Chacun avait son rôle, toutes les opérations se faisaient en même temps.

E. H. : *Ce mécanisme, si rodé soit-il, supposait tout de même une organisation hiérarchique stricte.*

S. B. : Mon père était responsable du chapiteau et de l'organisation du cirque ; mon oncle Sampion, de la cavalerie (250 chevaux) ; mon oncle Firmin, de la ménagerie ; et mon oncle Alexandre, de l'organisation des tournées, jusqu'au retour à Paris en septembre. Ils avaient chacun leurs chefs de service. Il y a quelque chose qui me vexé toujours ; quand quelque chose est mal organisée, on dit : « C'est le cirque ! »

E. H. : *Que faisiez-vous l'hiver ?*

S. B. : Nous étions en remise à côté de Paris, à Arpajon, Pithiviers, Niort, Avignon, Marseille. Les camions passaient à la chaîne, dans un hangar long de 100 mètres : nettoyage, pneus, carrosserie, intérieurs, mécanique, ponçage, peinture, finition. Mais depuis 1981, nous avons été expropriés, et le matériel a été vendu à la casse.

E. H. : *Depuis quand êtes-vous le patron du cirque ?*

S. B. : Depuis la mort de mon père, en 1987.

E. H. : *Pourquoi est-ce vous le patron ?*

S. B. : Je suis le plus vieux. Les trois frères de mon père étant morts, il est devenu le patron ; et je lui ai succédé. Mais j'ai appris mon métier : mon père voulait que nous sachions tout faire.

E. H. : *La famille Bouglione est grande, et elle n'est pas toute entière à Paris !*

S. B. : Bien que nous ayons abandonné le nomadisme, mes enfants et mes neveux sont au loin : j'ai un neveu en Italie, un neveu en Suède, mes enfants au Japon, mon fils aux USA. Ils ont tous comme point d'attache le Cirque, ici.

E. H. : *Les membres de la famille épousent-ils des Manouches ?*

S. B. : Non, bien sûr. Mes enfants et mes neveux épousent qui ils veulent. Mais c'est vrai qu'ils se marient le plus souvent avec des gens du spectacle qui ont en commun l'amour de leur métier, et une certaine folie. (Rires).

E. H. : *Vous, monsieur, vous habitez dans du « dur » ?*

S. B. : Oui, avec tout le monde, au-dessus du bar.

E. H. : *Mais à quoi sert la roulotte, dehors, à côté du cirque ?*

S. B. : C'est ma fille qui l'habite, mais provisoirement : elle a toujours gardé la nostalgie du voyage. Possédant des tigres et des panthères noires, elle ne veut pas vivre loin de ses animaux, qu'elle considère comme ses enfants : s'ils pleurent la nuit, elle veut être là. Elle a une caravane somptueuse avec air conditionné, salle de bains. J'ai pourtant des appartements dans Paris ; il n'y a rien à faire.

E. H. : *Des précisions sur la fortune foncière de Bouglione ?*

S. B. : Je ne sais pas. (Rires).

E. H. : (...) *La roulotte reste-t-elle là ?*

S. B. : Oui, cela fait dix ans qu'elle est là. Ils vont partir travailler avec les tigres dans un grand théâtre au Japon. Ils seront logés en hôtel ou en appartement. Mais ici ils sont là : ils ne laissent pas leurs tigres seuls.

E. H. : *Que vous reste-t-il, en ville, des traditions des gens du voyage ?*

S. B. : Nous sommes des gens du voyage, mais qui ne voyageons plus. Mes enfants, mes neveux voyagent ; ils vivent dans des caravanes : ce sont des « caravanes » à tiroir qui font 2,50 m de large habituellement et 7,50 m une fois dépliées... sur 15 m de long ; elles ont l'air conditionné, le chauffage, une cuisine avec l'eau chaude et un congélateur, et comptent plusieurs pièces. Il n'y a plus que très peu de gens qui vivent dans de vieilles roulottes, avec des roues en bois, tirées par des chevaux ; on en voit quelques tribus dans le Midi ; totalement « à part de nous », ils sont un peu comme des Indiens dans une réserve. Ils ne sont pas financièrement heureux, mais ils vendent, chinent des tapis, des paniers en osier le matin, posent des collets, chassent et pêchent l'après-midi, profitant des saisons : ils sont plus heureux que vous et moi.

E. H. : *Avez-vous le sentiment de faire à leurs yeux figure de traître ?*

S. B. : Non. Ils s'en fichent, vivent entre eux, heureux, regardent les gens de l'extérieur, disant : « Les pauvres ».

Moi je connais des Manouches, près de Montfermeil, qui ont des villas. Mais ils ont leurs caravanes et leurs voitures, avec un hangar pour les garer. Dans la maison, leurs meubles sont recouverts de housses en plastique ; ils s'assoient dans leurs fauteuils une heure par jour, puis remettent les housses en plastique. La maison, c'est une sécurité ; leur caravane, c'est leur vie. Ils ont une vie de nomade, de liberté, en vacances toute l'année.

E. H. : *Est-ce que vous en avez la nostalgie ?*

S. B. : Attention ! Nous n'avons jamais vécu comme cela ; on a toujours travaillé jour et nuit. Tous les Manouches ne font pas de cirque. Pourtant ils demeurent nomades ; c'est un caractère : on ne s'improvise pas nomade, on naît nomade.

E. H. : *En conclusion : Bouglione, intégration réussie ?*

S. B. : Tout à fait, et je touche du bois : j'espère que cela va durer longtemps, longtemps, longtemps...

Propos recueillis le 7 juillet 1992, par Luce CREMER,
présidente des Elèves de l'Ecole des chartes,
et par Edouard BOUYÉ.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Jean MONTEAUX. *Barnum*. Paris : Grasset, 1975.

Permet d'apporter quelques éléments de comparaison, quoique Barnum et Bouglione appartiennent à deux écoles de cirque différentes.

ADRIAN. *Ce rire qui vient du cirque ; l'art, la vie, l'histoire, les blagues des clowns, augustes, excentriques et de leurs « faire-valoir »*. Bourg-la-Reine : Adrian, 1969.

François de VAUX de FOLETIER. *Les bohémiens en France au XIX^e siècle*. Paris ; Jean-Claude Lattès, 1981.

Bon repérage des sources historiques ; lumières apportées sur ces familles dont on a vu que la mémoire dépasse parfois à peine un siècle.

Jean-Pierre LIEGEOIS. *Tsiganes*. Paris : La découverte/ Maspéro, 1983.

Des éclaircissements sur les origines, le mode de vie, le travail, les alliances des nomades ; des données objectives sur le nomadisme à comparer avec ce qu'en dit l'un d'eux. Ce livre, utilement complété d'une bibliographie, confère ainsi du relief à l'entretien.

*LES CAHIERS DE LOUIS PAILLOT,
PERCEPTEUR A ROZOY-SUR-SERRE,
PETITE VILLE OCCUPEE PENDANT LA GUERRE DE 14*

par Edouard BOUYÉ

Les Archives Départementales de l'Aisne (1) conservent 19 cahiers d'écolier d'une écriture régulière et serrée ; certains sont rendus indéchiffrables par la faute de l'eau. Mais la majeure partie d'entre eux est parfaitement lisible.

Ils ont pour auteur Louis Paillot, percepteur à Rozoy-sur-Serre pendant toute la Première Guerre mondiale. Et on a affaire à un fonctionnaire méticuleux et consciencieux qui recopie tous les actes administratifs publiés par sa commune (émanant d'elle ou des différentes autorités allemandes), toutes les listes, tous les événements ; c'est que Rozoy-sur-Serre, modeste chef-lieu de canton de l'Aisne situé aux confins du département des Ardennes, est ville occupée du 4 septembre 1914 (arrivée des premiers Uhlans (2) au 7 novembre 1918 (date à laquelle le général italien commandant la brigade Brescia, qui venait de libérer la ville, inscrit sur le 19^e cahier de Paillot « Viva la Francia ! Viva l'Italia ! »). Mais Louis Paillot, quoiqu'il ne manifeste à l'égard des Allemands aucune hostilité particulière, se contentant de noter les détails sans porter aucun jugement, fait preuve de courage : il risque gros ; les Allemands ne plaisan-

tent pas : pour une manifestation d'insubordination à l'égard des nouvelles autorités, son propre voisin a été fusillé. Aussi Lopis Paillot cache-t-il les cahiers dans un puits à mesure qu'il les achève — ce qui explique que l'eau ait dilué l'encre de certains d'entre eux, surtout ceux concernant le milieu de la guerre ; on ne les « repêchera » qu'au matin du 11 novembre 1918.

Ce qui fait le premier intérêt de ces notes, c'est qu'on y trouve la transcription scrupuleuse de toute la production administrative des autorités municipales, de la « Commandanture » (sic) locale, des commissions de ravitaillement, des autorités ecclésiastiques. Il est frappant de constater que rien d'écrit — jusqu'à la plus infime décision, comme, le 2 novembre 1915, la permission d'« enterrer un petit cochon » — n'a échappé à sa plume : ces cahiers sont donc d'abord un gisement archivistique de tout premier plan pour l'histoire administrative au niveau local.

Mais ils représentent bien plus que cela. La multiplicité des données qu'ils comportent permet une étude démographique, économique de la ville de Rozoy ; on peut y lire la réalité de l'occupation allemande, les rigueurs du ravitaillement, la gestion communale en période de crise (grâce à des remarques de plus en plus personnelles — surtout pendant l'année 1918 — sur ses collègues). En bref, ces cahiers permettent, par le luxe de leurs détails, l'étendue des domaines abordés, et la conscience avec laquelle ils ont été constitués, l'étude quasiment complète d'une petite ville du Nord de la France durant plus de quatre ans d'occupation allemande.

Il ne peut s'agir ici de présenter cette étude dans son intégralité. Contentons-nous, en passant en revue quelques points particuliers, de donner un aperçu des possibilités historiques qu'offre cette source.

I. L'OCCUPATION :

La ville, occupée sans interruption du 4 septembre 1914 au 7 novembre 1918, est le siège d'une « Etappen Kommandantur » (3), puis, du 12 octobre au 4 novembre 1918, d'une « Orts Kommandantur ». Du 4 au 7, il ne reste plus qu'un adjudant allemand.

II. LA POPULATION :

A travers la transcription des rôles de contribution de guerre que chacun doit payer, on connaît les fluctuations de la population de Rozoy. Au début de la guerre, la commune compte 1 352 habitants ; puis l'effectif diminue, tombant à 1 285 le 1^{er} avril 1915, pour se stabiliser ensuite à 1 283. Les naissances, les décès sont signalés. Mais la commune connaît peu de mariages : les hommes sont loin, prisonniers, réfugiés ; et les communes sont cloisonnées, car la libre circulation est suspendue à l'obtention de laissez-passer que les Allemands ne délivrent qu'avec parcimonie. Enfin, on ne trouve pas mention de la présence d'enfants.

III. LE DEVENIR DES DIFFERENTES AUTORITES FRANÇAISES :

Commençons par les services qui « disparaissent » : le 27 août 1914, le personnel de la gare part ; le 5 septembre 1914, le garde champêtre est suspendu : c'est d'ailleurs la première mesure prise par les Allemands ; il est spécifié, le 26 juillet 1915, que le droit de chasse est accordé par l'« Inspecteur d'Etape » (et le maire reçoit le même jour l'ordre de centraliser les engins de chasse, qui représentent bien entendu un danger pour l'occupant). Les écoles sont à l'abandon : la bibliothèque et les

archives des maîtres et des maîtresses ont été dévalisées. La receveuse des postes est toujours en vie en 1918 ; mais il ne reste rien des archives, et la poste est assurée par les services allemands. Le percepteur (l'auteur même des lignes que nous étudions) conserve les archives de la perception chez lui, mais les impôts ont désormais nom contributions de guerre : on a donc ici le cas d'utilisation par les Allemands d'un service administratif existant (habile mesure, qui permet de faire supporter à un autochtone l'impopularité que provoque la lourdeur des contributions exigées).

Le tribunal de justice de paix n'a aucune activité : ses archives sont saccagées par l'occupant.

En revanche, le curé demeure durant toute la guerre ; les cérémonies ne sont pas interdites, même si, le 5 août 1915, la Commandanture, tout en disant vouloir « protéger et affirmer le sens religieux de la population », défend au curé « de faire un service public pour l'armée française ». Ce dernier intervient fréquemment dans les délibérations de la commission municipale ; il dépend de l'aumônier catholique allemand, qui dépend lui-même de l'évêque de Namur, « directeur des diocèses envahis sans évêque ». Il doit cohabiter avec le pasteur allemand : l'église est réquisitionnée quelques heures par semaine pour le culte protestant des soldats allemands ; ce même pasteur fait installer chez une dame, le 20 mai 1915, un salon de lecture pour ses soldats. Mais on peut constater que le curé bénéficie d'un certain crédit auprès des autorités : lorsqu'en juillet 1915, un camion de la Croix Rouge enlève les jeux et agrès du patronage, le curé proteste, et la Commandanture rembourse.

Les autorités municipales proprement dites demeurent elles aussi. Le 30 août 1914, le Conseil municipal est constitué en Commission municipale, dont Achille Hécart, maire, devient le président. Elle comprend aussi Paillot et Lannez, le secrétaire de mairie.

Il est bien évident que la tutelle de l'armée allemande ôte toute autonomie à la commission municipale. Les samedis de

chaque semaine, à partir du 11 février 1915, les maires des communes de l'Etape, accompagnés de leur greffier, se réunissent à l'hôtel du Commerce, à Rozoy, sur convocation de la Commandanture : ils doivent entendre le discours du colonel et faire leur compte-rendu. L'initiative leur est enlevée ; la Commandanture les charge de faire appliquer ses décisions. Et, dans l'application, la marge de manœuvre est étroitement contrôlée par les Allemands. Ils servent également de relais de l'information : une décision prise au niveau de l'Etape (voire à un niveau supérieur) est ainsi publiée dans chaque mairie.

La municipalité délivre les laissez-passer pour aller d'un canton à l'autre. Mais bientôt viennent les restrictions : le 30 décembre 1914, on lui demande d'être plus stricte pour l'attribution des laissez-passer ; et, le 20 janvier 1915, c'est désormais l'« Etappe Kommandant » qui les délivre quand il s'agit d'une commune située hors de la même « Etappe Kommandantur ».

Les distributions de déchets de viande aux indigents de la commune ne peuvent plus se faire gratuitement le 9 février 1915 ; le lendemain, elles ne peuvent plus se faire du tout : décision qui confirme et confine les autorités de Rozoy dans un simple rôle d'exécution, à l'exclusion de toute initiative de solidarité. La commune demeure chargée, comme on l'a vu, du recouvrement de la contribution de guerre ; elle en assure préalablement la répartition grâce au recensement. Mais il lui faut également réunir les fonds pour verser à l'armée d'occupation des contributions en vue de l'entretien des routes (par exemple le 23 juin 1915) ou les amendes exigées de la collectivité lorsqu'un suspect ne se rend pas à la Commandanture. C'est généralement le percepteur et le président de la Commission municipale qui se chargent de recueillir l'impôt, tâche « pénible », de l'aveu même de Paillot, car « la gêne était mise à nu » (31 mars 1915).

Enfin, et c'est le plus clair de son activité, elle établit sans cesse les listes exigées des occupants. Ce sont des listes de gens, en commençant bien sûr par les listes de contribution de

guerre ; mais il faut aussi, le 3 février 1915, faire la liste des « personnes de mœurs douteuses qui auraient eu (d'après la rumeur publique) des relations avec les soldats allemands dans la commune de Rozoy » — ces « personnes » furent d'ailleurs visitées par des médecins allemands ; le 17 février, ordre est donné de dresser la liste des noms et adresse des prostituées, qui devront désormais se présenter deux fois par semaine à la Commandanture. Les listes des biens, quant à elles, sont parfois tout à fait surréalistes : sont le plus souvent demandées des listes de réserves de céréales, de champs en friche ou cultivés, ou de bêtes, on trouve des listes de pots de chambre, de cochons d'Inde, de tuyaux de chanvre pour pompe d'incendie ; ou bien encore, plus compréhensibles mais tout aussi contraignantes, des listes de ciseaux pour couper la laine des moutons, de noyers, d'appareils photos (détail qui permet d'observer la pénétration déjà significative de l'appareil photo dans les campagnes françaises avant 1914). On sent bien, à travers ces quelques exemples, combien les autorités allemandes veulent humilier la municipalité, en lui confiant les besognes les plus rébarbatives et les plus déplaisantes, voire les plus inutiles.

Il y a cependant deux domaines où lui est laissée une relative autonomie : le ravitaillement et l'évacuation.

— *Le ravitaillement.*

Il est bien évident qu'en dépit des réserves de céréales que la campagne pouvait détenir, l'hiver 1914, les réquisitions allemandes (troupes de passage ou simple contribution de guerre en nature) et la relative immobilité des gens et des biens fait qu'au printemps 1915 se pose de façon particulièrement aigu le problème du ravitaillement.

Le 9 avril 1915, lors de la réunion à Marle des maires de l'arrondissement de Laon sous la direction d'Ermant, sénateur-maire de Laon, on évoque une commission hispano-américaine d'achat, de paiement et de convoi de denrées (4). Cette commis-

sion, la « Commission for Relief in Belgium » (CRB) aide déjà les Belges. Le principe en est simple : les vivres sont payés d'avance en bons, émis sous la garantie des communes et remboursables en numéraire à la Société Générale de Belgique après la guerre. Les maires doivent recenser les habitants sous le contrôle américain (il faut rappeler qu'alors les USA sont encore neutres ; la commission sera hispano-néerlandaise après leur entrée en guerre) ; puis le dossier communal de demande de ravitaillement passe par les Commandants d'Etape, puis par des intendants, et arrive enfin à la CRB.

Lannez, le secrétaire de mairie, est nommé par le maire pour recevoir et distribuer chaque semaine à la population les vivres nécessaires. Par la suite, Paillot donne par décade — c'est-à-dire tous les dix jours — le détail de toutes les rations distribuées dans le village.

Ce service de ravitaillement prend fin le 18 novembre 1918 ; on voit que c'est le problème du ravitaillement qui, au fil des mois de guerre, prend la plus grande importance aux yeux de Paillot, et probablement aux yeux de tous : ses premières phrases aigre-douces et vraiment personnelles, le 4 août 1917, sont pour Lannez, à qui il reproche de « s'approprier les rations payantes non prises par les titulaires ».

— *L'évacuation.*

Il est manifeste que les Allemands veulent n'avoir de la part des populations occupées aucune difficulté : aussi permettent-ils non seulement un ravitaillement venant de l'étranger (qu'ils contrôlent et qui ne leur coûte rien), mais, le 20 mars 1915, ils prennent la décision « d'envoyer gratis en Suisse, avec leurs affaires, les volontaires, les indigents, les incommodes (sic) ». Le 31 mars, la municipalité a dressé la liste des gens qui partent en Suisse : 70 personnes (26 hommes et 44 femmes). L'inventaire du mobilier est dressé par le soin des maires, les clefs confiées à leur garde.

En définitive, cette évacuation n'aura pas lieu.

Il ressort de tout cela que les occupants ont supprimé les services ou administrations qui leur paraissaient préjudiciables au maintien de la sécurité allemande, les assurant alors eux-mêmes, mais se sont servis de ceux qui pouvaient leur rendre des services, les contrôlant étroitement et les confinant dans un rôle d'exécution (5).

Ils font par ailleurs preuve d'une grande habileté : en dépit de leur mainmise sur les rouages du pouvoir, ils veulent parfois apparaître comme des partenaires. Ainsi, ils recommandent au maire en 1915 d'implorer la grâce de l'Empereur pour un habitant condamné à mort pour port d'armes (absolument illégal après les réquisitions) ; ils appuient le recours en grâce, qui est accepté, donnant ainsi l'illusion à la Commission municipale d'une autonomie — à propos d'un point touchant à la souveraineté, le droit de grâce.

V. LA LIBERATION :

A mesure qu'approche la libération, les conflits internes de la Commission municipale s'exacerbent ; trempant sa plume dans du fiel, Paillot fait peser de sombres accusations sur ses collègues : le 4 août 1917, il reproche au maire « le manque d'autorité et de direction réelles et effectives des affaires publiques » ; par la suite « il tremble pour la sécurité de la caisse » et accuse le 25 janvier 1918 Hécart et Lannez de n'en faire qu'à leur tête. Mais quand s'achèvent les cahiers, le 26 novembre, les gens semblent vouloir faire taire leurs querelles ; Paillot va à Laon recevoir les consignes pour assurer le retour à la normale, à propos duquel il ne donne aucun renseignement. Symboliquement, le dernier cahier finit par des listes : les « Comptes de la distribution du pain » et par la liste des « Sommes diverses remises à la commune de Rozoy par les Allemands, de septembre 1914 à 1915 ».

Cette présentation n'aura permis, autour de quelques thèmes, que d'esquisser une typologie des sources que contiennent ces cahiers. On pourrait songer à mettre en série les innombrables données chiffrées qu'ils recèlent ; il faut cependant prendre garde que les multiples listes et dénombrements exigés par les Allemands ont pu être « truqués » pour alléger une contribution ou mieux profiter d'un ravitaillement. Ces séries permettraient néanmoins une analyse cohérente et complète de l'évolution économique d'une commune rurale durant la Première Guerre mondiale.

Puisque, nous l'avons vu, Louis Paillot ne met pas grand-chose de ses sentiments propres dans ses cahiers, le peu qu'on y trouve mérite toute notre attention : cela révèle les tensions existant dans une petite ville occupée. Le 23 novembre 1918, est notée la mort de « Julia Ollivier, ce qui n'est pas une grosse perte » ; sans utiliser le mot, Paillot ajoute qu'elle avait collaboré. Cette petite remarque nous suggère la possibilité d'une éventuelle collaboration durant la Première Guerre mondiale. On pourrait, en rassemblant les données venant de toutes les communes situées derrière le front, envisager l'étude de cette collaboration locale, restreinte, mais présente tout de même — sans l'aspect institutionnel, organisé et étendu qu'elle eut lors de la Guerre suivante. Comme le note Pierre Miquel (6), « les Français surveillent avec attention le comportement des responsables administratifs et municipaux dans les régions envahies. Quand elles sont libérées, il y a des règlements de compte » : il s'agit par exemple de voir qui a quitté la ville, qui a reçu le Kronprinz (dont Paillot signale le passage par Rozoy le 7 juillet 1918), ou encore quelles églises ont accueilli les musiques régimentaires.

Nous n'avons guère envisagé, dans cette ébauche, que l'occupation vue du côté français. Mais il est tout à fait possible d'étudier l'image de l'Allemand d'après ces cahiers ; étude qui, là encore, ne prendrait son relief que mise en parallèle avec d'autres témoignages du même genre, et surtout avec les sources

allemandes. Pierre Miquel évoque cette occupation, insistant surtout sur la surveillance des populations (7) : « Les rigueurs de l'occupation ne sont pas moindres dans les départements français, où l'administration militaire allemande soupçonne également la population de renseigner l'ennemi et de saboter les liaisons de l'armée ». Et de détailler : habitants ayant caché des militaires, ayant participé à des sabotages, agents de renseignements (professionnels, bénévoles, évacués des régions envahies qui ont transité par la Suisse).

Les lecteurs de ces pages resteront peut-être sur leur faim ; nous ne souhaitons qu'une chose : avoir suscité chez l'un d'entre eux la curiosité de consulter ces cahiers, et le désir d'en faire le sujet d'une étude approfondie (8).

NOTES

(1) AD Aisne, J 2441.

(2) A Noyon, le 30 août 1914, à 11 heures du matin, c'est également un Uhlán que le maire voit, « s'encadrant dans la porte, qui l'arrête et menace de le fusiller si un coup de fusil est tiré ». Cf. le livre de Baudoux et Régnier, cité dans la bibliographie.

(3) Rozoy était un des 27 Commandements d'Etape dépendant de l'Inspection d'Etape de la VII^e armée, basée à Laon. De Rozoy dépendaient 30 communes. Cf. le livre de Gromaire, cité en bibliographie.

(4) Cf. le livre de Baudoux et Régnier, cité dans la bibliographie, p. 44 : « L'idée [du ravitaillement hispano-américain] reçut le plus favorable accueil, même des Allemands qui ne pouvaient se désintéresser de la nourriture des habitants sans encourir le reproche de les laisser mourir de faim ».

(5) Cf. le livre de l'abbé Chollet, cité dans la bibliographie, p. 91 : « La municipalité [est] tenue pour quantité négligeable, sauf en ce qui regarde les contributions de guerre, les réquisitions, le ravitaillement ».

(6) Pierre Miquel, *La Grande Guerre*, Fayard : Paris, 1983 ; p. 264.

(7) Pierre Miquel, *ibid.*, p. 263.

(8) Le seul inconvénient que nous pourrions y voir étant le manque de lisibilité des cahiers du milieu de la guerre.

BIBLIOGRAPHIE

Dans les territoires qui demeurèrent occupés durant toute ou partie de la Guerre, des notables, ou bien des personnalités de la commune, ont parfois tenu un journal de bord, sorte de chronique où étaient consignés les événements notables. On peut en citer quelques exemples :

— Augustin Baudoux, Robert Régnier, *Une grande page de notre histoire locale : Noyon pendant la Première Guerre mondiale, 1914-1918*. Chauny, 1962.

Ce livre a été publié par les soins de la Société archéologique, historique et scientifique de Noyon, à partir de notes prises au jour le jour au cours des événements auxquels les auteurs ou leurs proches ont été intimement liés. Noyon demeurera très proche du front, et sera même de nouveau aux mains des Alliés en 1917, avant d'être définitivement libérée en 1918. On retrouve les mêmes thèmes que dans notre document, mais à un autre niveau, parce que Noyon, ville plus considérable, est le siège d'administrations allemandes et françaises plus importantes (notamment pour ce qui regarde la monnaie).

— Abbé Georges Chollet, *Contribution à l'étude du régime d'occupation en territoire envahi d'après l'existence vécue à Saint-Mihiel (Meuse). 1914-1918*. Nancy, 1926 ; (Thèse pour le Doctorat. Sciences politiques et Economiques).

L'auteur a rédigé cette thèse à partir de son journal, peu après la guerre, d'où parfois quelques exhalaisons de ressentiment (« la dernière ordonnance boche », le 12 septembre 1918, p. 105). Il dresse un tableau thématique des différents aspects de l'occupation. Les données économiques sont d'une précieuse précision (Contributions de guerre et emprunts ; Réquisitions [on remarquera notamment un tableau fort détaillé des réquisitions]).

— Georges Gromaire, *L'occupation allemande en France*, Payot : Paris, 1925 ; (Collection des Mémoires, Etudes et Documents pour servir à l'Histoire de la Guerre mondiale).

L'étude, bien menée, éclaire nombre d'aspects ; mais il faut faire la part, là encore, du ressentiment : ces pages, parfois pleines d'accusations, sont alors elles-mêmes objet d'histoire. Gromaire introduit de manière fort pertinente le terme d'« exhaustion » (p. 104) pour évoquer la « confiscation absolue de toutes les ressources du pays, l'enlèvement de tous les approvisionnements quels qu'ils soient ». Et il ajoute (p. 105) : « Ce n'était pas une soldatesque brutale qui pillait pour satisfaire ses instincts, c'était une administration grave, sérieuse, savante, qui réalisait un plan ». Ces remarques, faites presque « à chaud », sont un encouragement supplémentaire à étudier de près les méthodes d'occupation allemandes.

III - CENTRE ET PÉRIPHÉRIE

AUX PORTES DE LA VILLE, LE LOTISSEMENT

par Daniel Le COUÉDIC *

Il serait vain de vouloir établir l'*état civil* du moderne lotissement : à la difficulté de connaître ses origines s'ajoute celle de lui déceler des signes particuliers. Le juriste Jean-Louis Bergel s'étonne d'ailleurs que le législateur, par deux fois, en 1919, puis en 1924, ait pu le réglementer sans le définir, il rappelle qu'un rapporteur, à la Chambre, certainement embarrassé, préféra en appeler à l'évidence et au bon sens en affirmant que c'était là une opération « trop caractérisée pour qu'une erreur se produisît et qu'aucune contestation ne s'(élevât) » dans sa détermination (1).

Pour tourner cette difficulté à cerner notre objet, nous chercherons à le saisir au travers de deux évolutions : celle de sa *réputation* et celle de la *condition* imposée implicitement ou explicitement à l'acquéreur d'un lot. Nous éviterons, en outre, de revenir sur les sites archétypiques qui, toujours, servent à illustrer son histoire, celle de ses mérites, ou à stigmatiser les dommages visuels, fonctionnels et sociaux qu'il aurait engendrés. Nous n'exciperons ni du Vésinet ni des faubourgs et des banlieues des grandes villes, et pas davantage des campagnes bouleversées de contrées industrielles ou minières. Nous préférons l'exemple d'une région ne comptant guère de grandes

* Daniel Le COUÉDIC, Docteur ès-Lettres — Sciences Humaines,
Professeur de géo-architecture à l'Université de Bretagne occidentale
— Quimper.

cités, n'ayant connu qu'incidemment la véritable industrie, mais qui pourtant est devenue la plus accueillante au lotissement : la Bretagne.

I. — DE LA REPUTATION

Force est de constater qu'en 1919, quand le législateur s'en saisit, le lotissement avait mauvaise réputation. Cinq années plus tard, rien ne s'était arrangé et Marx Dormoy, rapporteur du sujet de loi qui fut adopté le 19 juillet 1924, vitupérait encore le lotisseur, détenteur, selon lui, du « privilège incontestable non seulement de créer de véritables faubourgs sans autorisation, sans règle et au mépris de l'autorité publique, mais encore de réaliser des bénéfices souvent considérables qui ne (correspondaient) ni à un matériel fourni, ni à un risque couru ». Un long chemin de croix attendait le lotissement : en 1962, une circulaire ministérielle y voyait toujours le « synonyme d'incohérence et de laideur (...), la plaie de nos villes et de nos stations de vacances ». Entre-temps, Jean Giraudoux avait apporté une contribution littéraire à cette campagne de dénigrement : en 1939, dans *Pleins pouvoirs*, il avait dit son dégoût pour « ce nom affreux, qui évoque l'assassinat et le partage des dépouilles, le lotissement » (2). Derrière lui, comment imaginer, désormais, autre chose que la méchante opération spéculative responsable du fouillis de ces faubourgs que l'on condamnait pour être difficiles à desservir et à assainir, mais, tout autant, par les effets d'une douteuse assimilation de la forme au fond. En 1848, résumant une opinion largement répandue, Victor Considérant s'était indigné devant « l'anarchie sociale que (traduisait) en relief, avec une hideuse fidélité, cet amas informe de maisons » et avait désigné le coupable : « le morcellement d'où ce chaos architectural (était) sorti » (3). Le souci de cohérence et le refus de ce que Jacques Dreyfus a pu nommer l'« ordre de la différence » (4) s'unissaient pour invoquer la

rationalité formelle conçue comme le fidèle reflet de la rationalité sociale et établir l'*urbanisme* qui, depuis, ne fit que rarement bon ménage avec la parcelle.

Conséquence de cette ancienne certitude, un arsenal réglementaire s'était patiemment constitué. Le 16 septembre 1807, les plans d'alignements communaux avaient été rendus obligatoires. Complétée par des lois successives facilitant l'expropriation, cette mesure constituait *de facto* un véritable outil pour la maîtrise du développement urbain, en situation et en forme. Encore fallait-il qu'une municipalité désirât s'en emparer, ce qui n'advint pratiquement qu'à l'occasion de la création de quartiers nouveaux. Gilles Bienvenu a montré, par un exemple nantais, comment la crainte d'être en butte aux menées municipales pouvait suffire pour que les devants fussent pris. « En juin 1844, MM. Blindé et Cibot (achetèrent) aux époux Freton respectivement 27 825 m² et 11 100 m² sur lesquels ils (envisageaient) la création d'un nouveau quartier autour d'une église », précise-t-il, ajoutant que cette bâtisse devait être « remise gratuitement à la ville de Nantes ainsi que l'emprise des voies » (5) : c'était évidemment conjuguer autorisation et participation, une formule appelée à un bel avenir. A l'inverse, encline à la précaution après avoir annexé 172 ha de la commune voisine de Lambézellec, la ville de Brest, en 1869, préféra établir un plan régulateur avant de confier le futur quartier du Bel Air aux appétits des lotisseurs.

Toutefois, répuant à heurter les propriétaires et éprouvant quelque difficulté à manier un arsenal juridique mieux approprié aux vastes développements urbains, le plus souvent on se désintéressa du simple lotissement de quelques parcelles. Il est vrai, qu'avant 1919, on ne pouvait s'y opposer que par prévention ou tracasseries. Et puis, la modeste opération avait ses défenseurs : les employés accédant à la propriété, et une bourgeoisie pensant y trouver son compte de paix sociale. En fait, le procureur, quand il s'exprimait, invoquait plutôt la

morale, l'injustice et, aussi, quelques notions aux fondements plus douteux.

C'est ainsi qu'en Bretagne, l'engouement balnéaire et la vague constructive qu'il entraîna, introduisirent l'idée tenace que le lotisseur était un « hors venu » dont il convenait de se défier. Et, c'est certain, lotir ailleurs qu'aux marges de la ville, n'était pas l'idée de quiconque. La *Société Richard et Compagnie* qui en 1884 — avec une efficacité que certains, aujourd'hui encore, assimilent à une fourberie — se rendit massivement propriétaire du morceau le plus plaisant de la presqu'île de Crozon, agissait pour le compte d'un industriel de Valentigney : Armand Peugeot. Elle fonda une station balnéaire remarquable, Morgat, qu'admira le visiteur mais qui inspira la plus grande méfiance aux autochtones. Cette Muette littorale portait, en effet, la marque d'un « monde » fortement typé qui, séduit par le site et les bains de mer, ne renonçait pas pour autant à résider bourgeoisement dans une ambiance feutrée où chaque voisin eût été parent, allié ou relation. On y vit une enclave distraite au pays.

Lotis par des investisseurs que l'on ne connaissait pas, attirant une clientèle venue d'horizons divers, les lotissements de ce type engendrèrent durablement le rejet. En 1940, ayant établi un bilan rétrospectif peu amène, Pierre Taleg concluait : « Ils ont loti les landes, établi de soi-disant villas (...), toutes ces horreurs ont été bâties çà et là, sans aucun alignement, n'importe où, n'importe comment et, aujourd'hui, elles se bague-naudent dans le paysage, lamentablement. Tout cela sent le clinquant et le spéculateur. Les marchands de biens ont passé par-là, sont partis les poches pleines et ont laissé un pays mal bâti » (6).

La maison, avenir du lotissement.

Une réputation tient à peu de chose ; critiqué, décrié même, le lotissement retrouvait des adeptes quand, renonçant

à le nommer, on venait à en discourir au travers de ce qui le garnissait : la maison.

Il est ordinairement admis que l'utilisation de la maison à des fins idéologiques fut l'apanage des régions industrielles et que, seuls, leurs ouvriers furent concernés. Ailleurs, elle n'aurait été entachée d'aucune opprobre d'ordre politique, demeurant le pur objet du désir et du besoin mêlés. En fait, dans les maigres bourgades dotées seulement de modestes ateliers, et même au sein du monde paysan, les rapports sociaux étaient complexes : ils le démontrèrent en faisant, eux aussi, de la maison — et, partant, du lotissement — un enjeu tout autre que spéculatif. Alfred Ely-Monbet, un fameux manufacturier de Caurel, avait profité de la tribune que l'*Union régionaliste bretonne* avait mise à sa disposition, en 1908, pour dire combien il craignait, pour l'enfant et le père des campagnes, « la contagion perverse qui (existait) dans les meilleures agglomérations » ; contagion qui entraînerait inéluctablement « la mort de la terre et la révolution » (7). Pour sauver « la vie intellectuelle, morale et matérielle » de la Bretagne, il ne voyait qu'une politique hardie d'aide à l'ouvrier de l'agriculture et de l'artisanat pour qu'il accédât à la propriété d'une maison. C'était encore, en 1927, le credo de Pierre Jouet, directeur du *Crédit Agricole Mutuel* des Côtes-du-Nord. « Le cultivateur aurait intérêt à s'attacher ses collaborateurs en leur ménageant de véritables logis. Il trouverait son profit certain dans ce sacrifice, à supposer que la beauté morale d'un tel acte lui échappât quelque peu », écrivait-il, précisant la façon d'opérer : « En leur cédant, dès leur entrée en ménage, un lopin de terrain aux limites de l'exploitation (...), on fournira à ces jeunes mariés, avec salaire en conséquence, au besoin le bois et la pierre. On leur laissera, dès le début, et par semaine, une journée qu'ils consacreront à leur propriété » (8). Dans cet appel à l'autoconstruction, on reconnaît la suggestion fréquemment avancée d'un passage progressif du lotissement de jardins au lotissement à usage d'habitations (9). Il faut y voir l'influence du catholicisme

social qui entendit instaurer, en Bretagne, les pratiques éprouvées dans les régions industrielles : l'Abbé Lemire avait suscité, en 1904, la création d'une section de sa *Ligne du coin de terre et du foyer* à Lorient où il était venu, en 1907, présider un *Congrès des jardins ouvriers de Bretagne*. Dans son allocution, il avait rappelé que la maison et le jardin occupaient « tous les loisirs de l'ouvrier ». Ils empêchaient « celui-ci, dès lors, de fréquenter le cabaret » (10), ce « lieu de perdition pour le peuple » qu'avait décrit Albert de Mun, qui fut député du Finistère, « point où l'honnête homme se sépare du malhonnête, point où se fait la terrible bifurcation dans le cœur du jeune ouvrier à ce moment fatal où il peut renoncer à tout son passé pour devenir un soldat de la révolution » (11).

La pratique avait-elle la moindre efficacité ? Léon Daudet n'y croyait assurément pas. Il raillait ce pari qui, selon lui, avait pour seul effet la « mercurisation en gouttelettes de la grande propriété ». « Qui a pioché son Karl Marx veut un château, non une cafouine », ironisait-il, pour affirmer : « le progrès de la peste socialiste peut se mesurer au progrès du lotissement » (12). L'idée d'un bénéfice pour la paix sociale ne cessa jamais, pourtant, de protéger. En 1973, Christian Bonnet, député-maire de Carnac, alors secrétaire d'Etat au Logement, à l'occasion d'une *table ronde* organisée par *La revue de la construction*, affichait sa certitude que « les propriétaires des maisons (constituaient) un électorat conservateur — donc plus paisible — que les locataires, que ces derniers (habitassent) des HLM ou des appartements de grand standing » (13).

Quatre ans plus tard, un *Conseil national de l'accession à la propriété* était créé, accompagnant une loi qui portait réforme du système d'aide au logement : le Président de la République en fit la présentation, à Orléans, dans un département choisi parce que 88 % des logements que l'on y construisait étaient des maisons individuelles. Son discours s'articula autour de deux axes : « dans une société moderne, la propriété doit devenir populaire », affirma-t-il d'emblée, avant de décrire

l'« environnement à la française » que cette politique devait produire : « un environnement quotidien conforme aux traditions de la France, faites de mesure et d'harmonie, et aux aspirations nouvelles des Français pour un cadre de vie plus équilibré » (14). Il conclut à la nécessité d'un « urbanisme naturel » ; cette juxtaposition de termes ordinairement posés en antithèse était le pendant de la création d'un *ministère de l'Environnement et du Cadre de vie* regroupant les services des habituels ministères de l'Équipement et de l'Environnement. Le lotissement, parfois rebaptisé *nouveau village*, d'honteux qu'il avait pu être, trouva là ses lettres de noblesse.

II. — DE LA CONDITION

Le lotissement, toutefois, n'est pas un simple découpage foncier. Ce qui le distingue fondamentalement des autres supports, c'est qu'à sa partition, et en préalable à sa commercialisation ou son louage, est définie une *condition*. La procédure qui préside à son instauration est aujourd'hui soigneusement codifiée et son champ d'application limité. Dorénavant les servitudes liées au fonds ne peuvent être imposées à la personne, et l'on ne conçoit guère qu'une obligation de faire, étrangère au périmètre de la parcelle ou du lotissement, puisse être promulguée et venir limiter la liberté de l'acquéreur. Il n'en fut pas toujours ainsi, comme en témoigne la très ancienne pratique du bail à domaine congéable qui, par les effets de trois lois (1795, 1897, 1947), a pu survivre jusqu'à nous dans au moins trois départements : ceux du Finistère, du Morbihan et des Côtes-d'Armor (15). C'était un contrat de louage par lequel le preneur devenait, tout à la fois, fermier du fonds et propriétaire de tous les édifices et superficies qu'il portait à l'exception des arbres propres à faire du bois d'œuvre. Le domanier payait, à son entrée dans les lieux, la somme dite pour acquérir la propriété du bâti puis, annuellement, la *rente convenancière* exigée

en contrepartie de la jouissance du terrain, généralement un délaissé d'exploitation de 1 000 à 5 000 m². Il avait alors les pleins droits d'un propriétaire sur les constructions — pouvant les hypothéquer ou les laisser périr — mais pour 9 ans seulement. A l'échéance de cette période, dite *baillée d'assurance*, le propriétaire foncier pouvait congédier, moyennant le remboursement de la valeur des édifices à l'engagement. On devine l'usage qui fut fait de la formule par ceux qui, particulièrement en Trégor, lui destinèrent nombre de parcelles soustraites parfois de façon contiguë — en lotissement pour ainsi dire — à leur domaine : ce fut le moyen implicite d'obtenir du preneur, courant le risque de congé, qu'à titre gracieux ou faiblement rémunéré, il participât aux tâches que nécessitait l'exploitation du bailleur. Le lotissement moderne connu d'autres formes de condition que l'on s'imposait parfois à soi-même. Ainsi celle dont le but était de constituer une « île » où chacun, après s'y être engagé par contrat, contribuerait à établir un décor et une ambiance soigneusement prémédités pour valoriser le prix du foncier.

La loi de 1919, instaurant la demande d'autorisation préalable, avait défini le contenu des dossiers à soumettre. Parmi ces pièges, figurait le *cahier des charges* « des ventes locations, stipulant les servitudes hygiéniques, archéologiques et esthétiques du groupe ou du lotissement ». L'intention, certainement, était de servir l'intérêt général en considérant l'ensemble d'un quartier et en lui reconnaissant des exigences qu'il convenait d'imposer à tout lotisseur. Mais, immédiatement, l'usage en fit le réceptacle, désormais administratifs, de volontés ressortissant absolument du contrat privé. L'article 18 du *cahier des charges* de Sables-d'Or-les-Pins réunissait dans un même interdit, et une seule évocation, « hôpital, hospice, sanatorium, maison de mauvaise vie et mœurs » ; à Morgat, c'est les « colonies scolaires de vacances » que l'on souhaitait éviter. Il s'agissait de deux lotissements balnéaires et la volonté de « lancer la station » justifiait ces ukases aux yeux des promoteurs.

Par inadvertance, ou par complaisance, les services préfectoraux admirèrent que figurassent à ce *cahier des charges* les formules classiques d'*habitat bourgeois* ou de *villa* dont on a dit les ferments spéculatifs qu'elles contenaient. Et, de proche en proche, les contraintes se firent plus précises.

Le critère *esthétique* eut bon dos. Envisagé pour permettre de veiller à la préservation, dans son caractère, d'un environnement naturel ou bâti, il fit de l'administration le protecteur d'un comportement de caste. La loi de 1958 et ses décrets d'application, en 1959, parurent marquer le terme de cette pratique : un *règlement* garant de l'intérêt général était institué et rendu obligatoire, tandis que le *cahier des charges* — maintenant strictement consacré à ce qui relevait du contrat privé — devenait facultatif. Lorsqu'il existait, il devait toutefois être joint au dossier d'approbation ; la doctrine juridique s'en trouva partagée : soumis à l'instruction, le *cahier des charges* retrouvait-il un statut administratif ? il semblait bien que non.

Les services régionaux de l'Équipement furent les premiers à s'en inquiéter. En se généralisant, dans ces années 60, le lotissement avait perdu ses derniers caractères élitistes : fixer des obligations trop nombreuses ou trop précises était devenu un handicap. Cette volonté, que perdait le lotisseur, était en revanche devenue celle de l'administration qui naissait au *design* de l'environnement. En passe de perdre cet outil que d'autres naguère forgeaient pour elle, elle s'employa à opérer la collusion du *cahier des charges* menacé et du règlement triomphant. L'exemple du Finistère est, à cet égard, significatif. En 1960, la *Direction départementale de l'Équipement* y adressa une *Note de renseignements sur la présentation des projets de lotissement* à ses concepteurs quasi exclusifs : les géomètres-experts, alors peu soucieux de s'aliéner la bienveillance de leur seul censeur et désireux d'éviter toute chausse-trappe à leurs clients. Ce document rappelait les termes du décret du 28 juillet 1959 et redonnait la liste des pièces exigibles ; mais il proposait, de surcroît, un « guide pour la rédaction du cahier

des charges ». En 1969, une nouvelle note fut établie, intitulée *Règlement type d'un lotissement en vue de la création d'habitation*. Cette fois, plus question de *cahier des charges*, mais on conseillait d'étoffer le règlement et de lui adjoindre des articles qui auraient été, autrefois, considérés du ressort des lotis entre eux.

Que s'agissait-il d'imposer ? Que traquait-on ? Le 22 juin 1967, le Préfet de la Marne, dans une circulaire destinée aux maires de son département, plaignait « le manque de discernement et de discrétion constaté dans les constructions neuves ». Ce sentiment était partagé par ses homologues de Bretagne ; il est vrai que, dès 1941, Jean Merrien en avait appelé à « la discrétion des gens bien élevés » pour y normaliser l'apparence des maisons. On fit donc distribuer l'analyse préfectorale en priant chaque *DDE* d'en tirer ses conclusions. En Morbihan, cela prit l'allure d'une plaquette édifiante. Elle appelait à se défier d'« une trop grande débauche d'imagination », à éviter les « volumes compliqués », les « formes prétentieuses », les « éléments dits décoratifs ». Au contraire, il fallait opter pour « des lignes simples », des « toitures sans complication » ; il convenait de rechercher « l'unité » et la « qualité dans la simplicité ». Pauvreté (architecturale) devenait vertu, prônée par un zèle missionnaire. Il fallut apprendre le savoir-vivre, et là, quand le régime ordinaire du *permis de construire* s'avérait mal adapté à une police trop partisane, le règlement du lotissement et le *cahier des charges* — quand il survivait — firent merveille : en 1971, dans le Finistère, c'est sur eux que l'on s'appuya dans 15 des 18 % de refus d'autorisation de construire que l'on signifia. Cela n'alla pas sans récrimination, mais, rapidement, le pli fut pris et, même, la sévérité souvent louée. « Les acquéreurs de maisons individuelles sont demandeurs de codes et de règles esthétiques », constate le *rapport Mayoux*, relevant qu'« ils ne se contentent pas des cahiers des charges, ni des règlements d'urbanisme », mais qu'ils « s'assurent, en plus, eux-mêmes, du

respect des conformismes sociaux par de multiples moyens indirects, objectifs et permanents » (17). Au prêche et à la punition succède la pénitence.

L'administration a toujours affirmé — très certainement de bonne foi — que le triple souci qui présidait au contrôle sur la forme et l'aspect était d'obtenir une harmonie urbaine, d'offrir une image valorisée aux espaces péri-urbains, de préserver l'identité du domaine rural. Mais un doute s'insinue : la bonne volonté ne serait-elle pas, en la matière, la face avenante d'un projet dual ? Définissant un ordre, assurant la coercition nécessaire à son avènement, oblitérant toute velléité de différence, le dirigisme esthétique n'aurait-il pas, aussi, pour but, de détourner d'une prise de conscience sur l'état d'hétérogénéité de la société ? Ou encore, misant sur une bien improbable réciprocité, n'entendrait-il pas — reprenant le flambeau d'un John Ruskin — obtenir l'unité d'une communauté en instaurant l'uniformité du décor dans lequel elle évolue ? C'est le parti et la stratégie de l'utopie dont on sait combien l'idéal de progrès peut s'avérer totalitaire.

Toutefois, si le lotissement a su établir et conforter sa *réputation* après un temps laborieux, c'est que la *condition* qui le caractérise — quelque dure, inique ou injustifiée qu'elle apparaisse —, a su trouver le fond, le ton et la manière pour qu'un grand nombre s'estime honorablement traité et correctement pourvu. Toute critique doit en tenir compte et se remémorer le sage propos de Pierre Francastel qui déclarait se méfier de « ceux qui prétendent distinguer entre les joies légitimes et les habitudes trop dépouillées de respectabilité » (18).

NOTES

- (1) Jean-Louis Bergel, *Les servitudes de lotissement à usage d'habitation*, Paris, R. Pichon et R. Durand-Auzias, 1973, p. 35.
- (2) Jean Giraudoux, *Pleins pouvoirs*, Paris, Gallimard, 1939, p. 92.
- (3) Victor Considérant, *Description du phalanstère et Considérations sociales sur l'architectonique*, Paris, Guy Durier, 1979 (premières éditions : 1834 et 1848), p. 40.
- (4) Jacques Dreyfus, *L'urbanisme comme idéologie de la rationalité. Le refus de l'ordre et de la différence*, Paris, CREDOC, 1974.
- (5) Gilles Bienvenu, « Le quartier Sainte-Anne et l'Hermitage à Nantes », in *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, tome 118, 1982, p. 116.
- (6) In *Le Réveil breton et la Croix du Morbihan*, n° 6, 10 février 1907, p. 1.
- (7) A. Ely-Montbet, « L'avenir de l'industrie bretonne, le meuble », in *Le clocher breton*, n° 160, octobre 1909, p. 1612.
- (8) P. Jouet, « Le logement rural est à la base de la fixation au sol librement consentie », in *Le consortium breton*, n° 11-12, décembre 1927, p. 1299-1304.
- (9) Cf. Léon de Seilhac, « Les jardins ouvriers », in *Le mois littéraire et pittoresque*, n° 64, avril 1904, p. 450-460.
- (10) F. L., « Un congrès des jardins ouvriers de Bretagne à Lorient », in *Le Réveil breton et la Croix du Morbihan*, n° 30, 28 juillet 1907, p. 1.
- (11) Albert de Mun, *Discours prononcé à Bordeaux le 21 mars 1873*, Bordeaux, Secrétariat des cercles catholiques ouvriers, 1873, p. 14.
- (12) Léon Daudet, *Courrier des Pays-Bas*, tome 1, *La ronde de nuit*, Paris, Bernard Grasset, 1928, p. 67.
- (13) Cité in Françoise Dupuy, « Des rêves qui se fissurent », in *Le nouvel observateur*, 5 février 1979, p. 50-51.
- (14) Valéry Giscard d'Estain, *Démocratie française*, Paris, Fayard, 1976, p. 84.
- (15) A. Aulanier, F. Habasque, *Usages et règlements locaux du départements des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, René Prud'homme, 1905, p. 185.
- (16) Jean Merrien, « Pour le visage de la Bretagne, un projet de loi », in *La Bretagne*, 11 juillet 1941, p. 6.
- (17) Jacques Mayoux, op. cit.
- (18) Pierre Francastel, *Art et technique aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Editions de Minuit, 1956, p. 41.

*LE FORUM DES HALLES :
UN NON-LIEU DANS LA VILLE*

Nous sommes dans l'appartement de Pierre-François Large, docteur en sociologie de l'université de Paris VII Jussieu. Né en 1961, il a soutenu en 1989 une thèse sur le Forum des Halles, sous la direction de Jean Duvignaud, qui a été publiée en 1992 aux éditions l'Harmattan : *DES HALLES AU FORUM. Métamorphoses au cœur de Paris* ; Paris : 1992 (Collection Villes et Entreprises). Il est actuellement formateur à l'Institut de de Recherche et de Formation à l'Action Sociale de l'Essonne.

Notre entretien porte bien sûr sur le livre ; mais en élargissant aux transformations des Halles ces trois dernières années ainsi qu'aux problématiques que les contraintes de l'édition n'ont permis que d'évoquer.

L'Emoi de l'Histoire : Pierre-François Large, pouvez-vous nous dire quelques mots sur la genèse et le contenu de votre travail ?

Jean-François Large : Je travaille sur le Forum depuis 1981. L'idée m'en est venue en lisant l'article d'un quotidien du soir relatant l'assassinat d'un clochard par un vigile du Forum. J'ai alors voulu en savoir plus. Il en résulte un travail de la sociologie. Je fais d'abord une analyse historique du quartier, spécialement à partir de la construction des pavillons par Baltard sous le Second Empire ; la deuxième partie est plus

sociologique, plus ethnographique : je tente de voir comment les gens vivent, comment ils pratiquent cet espace.

E. H. : *Vous citez dans votre introduction Georges Perec, observant d'un café la place Saint-Sulpice : « Il faut y aller doucement, presque bêtement. Se forcer à écrire ce qui n'a pas d'intérêt, ce qui est le plus évident, le plus reconnu, le plus terne. » Est-ce là la méthode que vous avez utilisée ?*

P.-F. L. : *Tout à fait : je me suis rendu très souvent au Forum, à des heures, des jours, des semaines, des saisons différentes, en notant tout ce que je pouvais remarquer. Dès que je rentrais chez moi, j'écrivais quelque chose.*

E. H. : *Quelle a été, durant ces années d'observations, la rencontre fortuite la plus marquante ?*

P.-F. L. : *Pour mes observations, je ne restais pas toujours à des points fixes, mais je suivais parfois quelques personnes, pour étudier leur parcours. Un jour, trois messieurs se sont retournés : c'étaient tout simplement trois inspecteurs en civil du quartier des Halles. Ils m'ont demandé ce que je faisais. Après leur avoir expliqué, ils m'ont dit très gentiment que j'en savais presque autant qu'eux sur la pratique de cet espace. C'est une des rencontres les plus cocasses que j'ai faites durant mon étude.*

E. H. : *En dépit de la modification radicale de l'architecture, n'y a-t-il pas dans ce lieu une continuité historique ?*

P.-F. L. : *On peut parler de continuité de la vocation marchande de 1137 (1) à 1969 : dans la nuit du 4 au 5 mars 1969, les Halles déménagent à Rungis. A partir de là, une rupture s'est produite.*

E. H. : *Les Halles déménagées, les pavillons de Baltard abattus, les projets ont été très nombreux et très variés. Quel était le dessein du projet qui a finalement été retenu ?*

P.-F. L. : C'est une réalité très difficile à appréhender, tant les projets s'enchevêtrent. On peut dire, schématiquement, que les communistes voulaient des logements sociaux, le Président de la République, qui était alors Valéry Giscard d'Estaing, un grand jardin à la française ; le Maire de Paris, sans avoir au départ d'idées très précises, voulait cependant donner à l'ensemble une vocation commerciale. Après des tergiversations politiques et architecturales, l'affaire a été prise en main par Jacques Chirac. Le résultat s'inspire de divers projets, sachant qu'il a fallu respecter les contraintes techniques qu'imposaient le métro et le RER, construits auparavant.

E. H. : *Vous établissez une comparaison avec le Centre commercial des Quatre-Temps, à La Défense (même si ce dernier est doté d'un supermarché d'alimentation, dont est dépourvu le Forum des Halles). Ces quatre temps sont-ils le domaine-clé de la société contemporaine, ou du moins de ses loisirs ?*

P.-F. L. : On peut en effet distinguer quatre activités présentes à chaque niveau du Forum : la mode (vêtements, chaussures), l'alimentation (restauration, boutiques d'alimentation haut de gamme, comme Hédiard), les loisirs, le sport.

E. H. : *Même si l'on observe des constantes dans chaque niveau, il y a une sorte de stratification sociale dans le Forum.*

P.-F. L. : On a voulu créer un nouveau Passy ; cependant, les niveaux diffèrent entre eux. Au niveau 0 se trouve le jardin ; à — 1, les magasins les plus « bourgeois » ; à — 2, les magasins s'adressant davantage aux « classes moyennes » ; à — 3, ce qui est appelé par le *Guide du Forum* « le niveau socio-culturel », avec notamment la FNAC, véritable locomotive du Forum, puisqu'elle représente 52 % du chiffre d'affaire du Forum.

E. H. : *Qui vient au Forum ?*

P.-F. L. : Il est indéniable que métro et RER (respectivement 4 et 3 lignes) sont une véritable pompe à clients, à flâ-

neurs ; ils viennent en majorité de la banlieue Est et Nord, de sorte que l'on peut dire que le Forum est le centre de la banlieue.

Il faut également prendre en compte une importante population de touristes, qui viennent là après avoir « fait » la Pyramide du Louvre, les colonnes de Buren et Beaubourg (il faut noter à ce sujet que l'on vient voir en même temps Beaubourg et les Halles, car le Centre Beaubourg n'est desservi que par une seule station de métro), alors qu'il ne reste plus rien d'historique de ce quartier, sauf une sculpture représentant le départ des Halles, dans l'église Saint-Eustache, ainsi qu'un morceau de pavillon de Baltard, dans un MacDo (...). Il est frappant de constater que beaucoup de gens, et surtout des provinciaux, se promènent dans ce lieu à demi souterrain, le dimanche, jour où tout, sauf le cinéma, la piscine et l'unique brasserie du Forum, est fermé.

Vient enfin une population minoritaire par rapport aux 100 000 personnes qui passent par jour, et que l'on qualifierait de « marginale », faute de mieux. On la trouve aux endroits les plus passants, donc les plus visibles (dans certains couloirs du métro, près de la FNAC).

E. H. : Sur cette marginalité, vous citez le témoignage lucide et poignant du Père Giros, curé de l'église Saint-Leu.

P.-F. L. : Le Père Giros, habitué à exercer son ministère dans des milieux difficiles, comme auprès des prostituées de Pigalle ou du Bois de Boulogne, constate dans le Forum une détresse matérielle et morale très grande : il y a 300 sans domicile fixe dans les sous-sol de Beaubourg et des Halles ; on y déplore les ravages de l'alcool, de la drogue (un mort par overdose ou de dénuement chaque mois), et de la prostitution (prostitution parallèle de jeunes filles de plus en plus jeunes [14 ou 15 ans] ; la prostitution qui, avec le départ des Halles, était remontée dans le Nord de la rue Saint-Denis, réapparaît donc ici). Le prêtre rencontre de plus en plus de cas de « délire » qui ne sont ni du ressort des travailleurs sociaux ni du sien, mais

de celui des psychiatres. Il déplore l'inertie des différents partenaires (Mairie, Préfecture, Ministère de la Ville). On en arrive à la situation paradoxale d'une marginalité présente dans le centre de Paris ; cela montre bien que toute la banlieue est là : ses « banlieusards » comme ses exclus.

E. H. : *Pouvez-vous élargir vos observations et dégager les facteurs de localisation de la « faune » dans une grande ville comme Paris ?*

P.-F. L. : Il est indéniable que le quartier des Halles a toujours eu une fonction « truandique ». Actuellement, les transports en commun permettent de se retrouver aisément. Enfin, les sous-sols donnent un abri aux sans-abri. Mais les sous-sols du Forum sont désormais fermés la nuit : aussi toute cette population va « remonter » à la surface ; observer son comportement présentera évidemment de l'intérêt pour le sociologue ; au plan humain, c'est tragique.

Il faudrait établir une topologie de la marginalité : on peut penser au Forum, à Beaubourg, aux alentours des stations Strasbourg-Saint-Denis, Bonne-Nouvelle, et Stalingrad. Il y avait autrefois d'autres pôles, mais qui ont disparu : l'îlot Chalon (2), autour de la Gare de Lyon, et la rue de l'Ouest (3), dans le XIV^e arrondissement.

E. H. : *Evoquons maintenant la rupture de 1969.*

P.-F. L. : Elle est naturellement majeure. Auparavant on pouvait parler de quartier, avec un territoire délimitable : entre le boulevard Sébastopol, la rue de Rivoli, la rue du Louvre et la rue Etienne Marcel. C'était quasiment une petite ville dans la ville. Des restaurants aussi typiques que *L'Escargot*, rue Montorgueil, que *Le Chien qui fume* et que *Le Pied de Cochon*, ont totalement changé de clientèle. Au Pied de Cochon se côtoyaient autrefois toutes les classes sociales, de la prostituée à l'homme d'affaires. Les gens aisés allaient au premier étage manger une soupe à l'oignon en sortant du théâtre, tandis que

le fort de la Halle buvait son ballon de rouge sur le zinc. Aujourd'hui ce restaurant est principalement fréquenté par les touristes : c'est un lieu porteur d'histoire.

E. H. : *Une sorte de musée des Halles ?*

P.-F. L. : Oui ; c'est un musée d'où sont désormais absentes les classes populaires.

E. H. : *De fait, il semble que le Forum ne soit pas une ville dans la ville puisqu'il n'y a aucun lieu de culte, comme à Pasly II, dans l'ouest parisien ; aucun supermarché d'alimentation, comme aux Quatre-Temps, à La Défense.*

P.-F. L. : L'idée était de redonner un cœur au centre de la ville : on aurait voulu que le Forum redevînt le « Ventre de Paris » (4). Aussi on avait créé un ensemble de mini-lieux de sociabilité en plaçant, par exemple, des bancs à certains endroits. Puis on a enlevé systématiquement les bancs ; on mouille toutes les demi-heures les marches de la FNAC pour éviter que les gens ne se regroupent : on ne peut se retrouver au Forum à 2 ou 3 si on ne consomme pas un café à 10 francs.

E. H. : *Le nom de Forum, emprunté au monde romain où il désignait un lieu de rencontre ouvert à tous les citoyens, est on ne peut plus mal choisi pour cet espace plus qu'à demi souterrain où coexistent un flux de gens pressés, une clientèle aisée qui fait ses achats, et des marginaux dont la détresse va croissante.*

P.-F. L. : Ce Forum, lieu de transit, lieu de croisement de flux sans regroupement possible, n'est ni une ville dans la ville ni un lieu de sociabilité : c'est, au sens où l'entend Marc Augé (5), un NON-LIEU.

Propos recueillis par Edouard BOUYÉ
le 21 septembre 1992.

NOTES

(1) Dès le règne de Louis VI (1108-1137), un marché est installé ; il s'appelle *les Champeaux* ; en 1137, Louis VII confirme le privilège de « Forum Novum » (Marché neuf). Il est intéressant de noter que les architectes du Forum ont repris ce terme.

(2) Cf. Jacques Hillairet, *Dictionnaire des rues de Paris*. Les Editions de Minuit ; « rue de Châlon : rue ouverte en 1850 le long des voies ferrées et de la gare de Paris à Lyon ». (Tome 1, p. 293).

(3) Ibid. ; « rue de l'Ouest : ouverte en 1845 entre les rues du Château et de Gergovie ; elle a été prolongée, en 1872, jusqu'à l'avenue du Maine et, en 1878, jusqu'à la rue d'Alésia. Son nom est dû au voisinage de la gare Montparnasse, jadis dite de l'Ouest ».

(4) *Le Ventre de Paris*, roman d'Emile Zola paru en 1873.

(5) Marc Augé, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris, Seuil, 1992 (Collection la Librairie du XX^e siècle). Une définition du non-lieu y est proposée en ces termes : « espaces d'anonymat qui accueillent chaque jour des individus plus nombreux ; par exemple les voies rapides, les échangeurs, les gares, les supermarchés ». Cf. aussi Jean Duvignaud, *Lieux et non-lieux*. Paris, Galilée, 1977. (L'Espace critique).

BULLETIN D'ADHÉSION

Adhésion à l'Association historique et archéologique
des élèves du lycée Henri IV

Etudiant	70 F
Membre actif	110 F
Membre bienfaiteur	220 F

L'Association publie un bulletin *L'Emoi de l'Histoire* réservé à ses
adhérents. Tarif de l'abonnement :

Etudiant	10 F
Membre actif	15 F
Membre bienfaiteur	30 F

Coupon à renvoyer au siège de l'Association, 12, rue des Eaux -
75016 Paris

Nom : Prénom :

Adresse complète :

.....

Code postal : Ville :

Date :

Signature :

BARRÉ & DAYEZ, éditeurs

150, avenue Daumesnil — 75012 PARIS

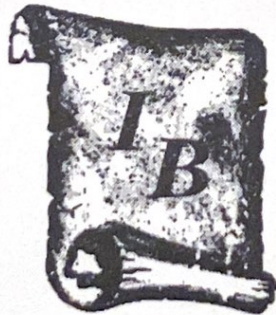
présente la collection **NOUVELLE REVUE D'HISTOIRE**

- ALBERT-PETIT Albert : *Histoire de Normandie*, 260 p.
PONCETTON François : *Jacquard, de Lyon*, 252 p.
VIDAL Pierre : *Histoire de Perpignan*, 400 p.
GODIVIER H. et FROGER P. : *Pouancé en Anjou*, 300 p.
CURZON Henri de : *Wolfgang Amadeus Mozart*, 296 p.
BOSCHOT Adolphe : *Le Faust de Berlioz*, 206 p.
THIBAUT Charles : *Contes populaires de Champagne*, 188 p.
JOUDOU J.B. : *Histoire d'Avignon et du Comtat*, 280 p.
DUBOST Antonin : *Danton ou le consensus républicain*, 250 p.
LAURENS DE LA BARRE : *Contes populaires de Bretagne*, 264 p.
GOUDE Charles : *Histoire de Châteaubriant*, 240 p.
COLIN Elicio : *Histoire du Nivernais*, 236 p.
YARD Francis : *Histoires et légendes de Normandie*, 252 p.
ENFER J. : *10 mai - 25 juin 1940 : La Campagne de France*, 372 p.
AUBERT Louis : *Légendes traditionnelles du Bourbonnais*, 244 p.
PEPIN Eugène : *Histoire de Touraine*, 256 p.
DUPIEUX Paul : *La Province de Bourbonnais*, 264 p.
ALLEN Percy : *Le Berry, cœur de la France*, 240 p.
FEBVRE Lucien : *Histoire de la France-Comté*, 260 p.
LEGRELLE A. : *La Normandie sous la Monarchie absolue*, 280 p.

Chaque exemplaire : 100 F + 25 F de port, à commander à :

12 c, rue Pradier - 30000 NIMES

Téléphone : **66.29.48.97**



**IMPRIMERIE
BENÉ**

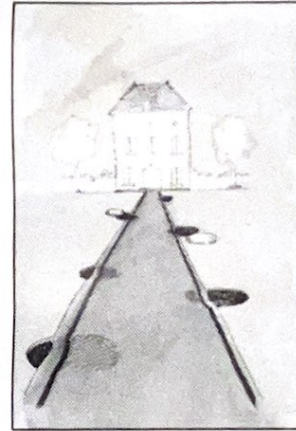
Spécialisée dans l'impression de livres, revues, brochures.

Habitat & Finance

C O N S E I L

**Avant de franchir le seuil de votre porte,
regardez où vous mettez les pieds.**

Lorsque l'on envisage d'acquérir un logement, on ne peut échapper à certains pièges ni à certaines formalités : contact et sélection d'établissements financiers, montage et dépôt d'un dossier de prêt... bref, l'obtention d'un prêt n'est possible qu'après un véritable parcours du combattant.



Habitat & Finance simplifie ces démarches en réduisant le nombre des interlocuteurs. Ouvert à tous, Habitat & Finance conseille gratuitement en toute objectivité, ceux qui s'interrogent sur le financement d'une acquisition. Habitat & Finance met en concurrence les établissements de crédit et moyennant des frais équivalents à ceux de votre banque aide à monter le dossier : le taux approprié, l'assurance la mieux adaptée, la durée d'emprunt la plus avantageuse. Objectives et efficaces, les prestations d'Habitat & Finance sont adaptées à tous ceux qui veulent éviter les embûches.

Habitat & Finance

100 Bd. du Montparnasse 75014 - PARIS

Tél. : (1) 43 21 54 54



CIVITAS VENECLARV

Rudica

Sancti Marci

Palatium

Cemeterium